

SCHÉMA RÉGIONAL DES ÉQUIPEMENTS

2020 - 2032

Ligue Occitanie de Badminton

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE

À la demande du Ministère des Sports, les Fédérations Olympiques se sont engagées en 2009 dans une logique de Schéma National des Equipements. La Fédération Française de Badminton (FFBaD) a donc sollicité ses Ligues régionales, dont l'ancienne Ligue Midi-Pyrénées qui s'est portée volontaire afin de déployer ce processus d'envergure sur son territoire en tant que Ligue Pilote, et fournir aux instances territoriales un Schéma Régional des Equipements (SRE). S'intéressant d'abord au recensement des Équipements sur le territoire (qui s'est agrandi suite à la fusion avec la Ligue Languedoc-Roussillon), ce SRE a évolué vers une analyse plus fine de la pratique du Badminton sur toute l'Occitanie (nature des équipements, niveau de pratique, nombre de licenciés, répartition des âges de pratique, école de jeunes).

Notre territoire a mobilisé des moyens humains (salariés, élus et bénévoles) et financiers importants pour que ces missions soient réalisées. La tâche s'est révélée plus ardue que prévue, d'une part les outils mis à notre disposition n'étaient pas forcément adaptés, et d'autre part du fait que « les Equipements » est un secteur peu prioritaire dans les réflexions et la culture des acteurs de notre discipline.

Malgré les obstacles, les gouvernances successives des Ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et Occitanie de Badminton ont eu la volonté de finaliser ce SRE, et ce pour présenter à ses partenaires institutionnels un document sur lequel s'appuyer et encore mieux appréhender la façon dont les Équipements doivent être élaborés en Occitanie. Au-delà d'un simple état des lieux de pratiques utilisés par nos clubs FFBaD, ce document doit permettre de faire apparaître les enjeux de demain non seulement en terme d'équipements mais aussi ceux en relation avec l'emploi, la pratique pour tous, ainsi que tous les aspects sociétaux liés à une activité sportive.

Ce Schéma Régional des Équipements en Occitanie sera un atout majeur pour notre avenir. Il a été conçu comme un outil d'analyse et d'aide à la décision pour les futurs décideurs et financeurs de nouvelles installations sportives. Notre but est que ces nouveaux projets soient en mesure d'accueillir le Badminton dans le respect de nos normes techniques permettant le bon développement de notre discipline.

Pour envisager l'avenir, ce document n'est certainement pas un outil fermé : il évoluera dans le temps et sera mis à jour régulièrement pour l'adapter aux modifications constantes du territoire.

Merci à tous les acteurs qui ont permis l'émergence de ce Schéma Régional des Équipements de la Ligue Occitanie de Badminton.





CONTEXTE

La commande institutionnelle d'un schéma national des équipements sportifs a été passée aux fédérations sportives par le ministère en 2009. La Fédération Française de Badminton a invité alors les régions à assurer une mission territoriale autour de la problématique des équipements. Dès cette date, la Ligue Midi-Pyrénées (la Région Occitanie n'existait pas encore.) s'est emparée du dossier tout d'abord en effectuant une première phase de recensement des équipements de son territoire. En effet, l'objectif était que les ligues régionales produisent, pour les partenaires institutionnels, un outil d'analyse et d'aide à la décision en matière d'équipements sportifs.

LES ENJEUX

L'intérêt d'un Schéma Régional des équipements pour le badminton (et pour le sport en général) est crucial pour :

- Mettre en œuvre le plan de développement de la FFBaD.
- Positionner des équipements structurants adaptés à nos propres besoins.
- Rechercher la convergence avec les projets des collectivités territoriales.
- Diversifier l'offre des pratiques et répondre à la demande de tous les publics.
- Se doter d'un véritable outil d'analyse et de développement du territoire.
- S'associer à d'autres fédérations comme l'escalade ou le volleyball car la hauteur de salle est un besoin commun.

UN CONSTAT NATIONAL

Le développement du badminton connaît un essor considérable depuis 20 ans.

Sa pratique se faisant quasi exclusivement dans des gymnases publics (municipaux, intercommunaux...), de nombreux freins empêchent un développement plus important et plus harmonieux tels que :

- La difficulté d'accès aux lieux de pratiques due à la concurrence d'autres sports.
- Des créneaux saturés.
- Une offre d'équipements sportifs souvent inadaptée.
- Des zones désertiques sur certains territoires.
- Des équipements non-conformes aux règles techniques voire hors sécurité.
- Des équipements utilisés par des clubs non affiliés à la FFBaD.

SOMMAIRE

Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE	1
LES LICENCIÉS et LEURS PRATIQUES AU NIVEAU RÉGIONAL	5
TABLEAU DES CLASSIFICATIONS FFBaD	8
LA LIGUE OCCITANIE DE BADMINTON	9
PRÉCONISATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES POUR LA LIGUE À I'HORIZON 2032	10
CARTE OCCITANIE À L'HORIZON 2032	13
PRÉSENTATION DES PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES	14
LES ÉQUIPEMENTS ET LES CLUBS DES DÉPARTEMENTS DE LA LIGUE	21
LES 13 DÉPARTEMENTS A LA LOUPE	22
LÉGENDES DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS SUR LES CARTES DÉPARTEMENTALES	23
ARIÈGE	
AUDE	26
AVEYRON	28
GARD	30
HAUTE-GARONNE	32
GERS	34
HÉRAULT	36
LOT	38
LOZÈRE	40
HAUTES PYRÉNÉES	42
PYRENÉES-ORIENTALES	
TARN	46
TARN ET GARONNE	
STRATÉGIE DU SCHÉMA RÉGIONAL ÉQUIPEMENTS	50
PERSPECTIVES	51
AXE MAJEUR N°1	52
AXE MAJEUR N°2	53
AXE MAJEUR N°3	54
AXE MAJEUR N°4	55

AXE MAJEUR N°5	56
PILOTE et TÊTE DE RÉSEAU ÉQUIPEMENTS	57
LE RÉSEAU DU TERRITOIRE	58
PROGRAMMATION ET RÉACTUALISATION	59
REMERCIEMENTS	60
ANNEXES	61
TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR CLUBS	62
TABLEAU DES CLASSIFICATIONS FFBaD	66
SALLES HORS SÉCURITÉ : OBJECTIF RÉNOVATION	67

LES LICENCIÉS et LEURS PRATIQUES AU NIVEAU RÉGIONAL

En 2019-2020, la Ligue Occitanie de Badminton comptait 14 143 licenciés. Elle se classait donc comme la 6^{ème} Ligue sur 17 en nombre de licenciés.

Si on compare ce nombre de licenciés à la population de la Région Occitanie, on obtient le taux de pénétration en Occitanie : 0,24 %. La Ligue Occitanie est ainsi classée comme 10ème Ligue de France avec ce critère.

Ce taux de pénétration de 0,24 % de la ligue Occitanie doit surtout être comparé au taux national de 0,29 %.

CLASSEMENT DES LIGUES par TAUX DE PÉNÉTRATION (2019-2020)

Ligues	Nombre de licenciés	Nombre de clubs	Population	Taux de pénétration du badminton
1- Centre Val de Loire	11 737	155	2 559 073	0,46 %
2- Pays de Loire	15 830	156	3 801 797	0,42 %
3- Bretagne	13 921	156	3 340 379	0,42 %
4- Normandie	10 010	117	3 303 500	0,30 %
5- Ile de France	36 237	254	12 278	0,30 %
			210	
6- Auvergne Rhône	23 399	205	8 032 377	0,30 %
Alpes				
7- Nouvelle Aquitaine	16 898	209	5 999 982	0,28 %
8- Grand Est	15 215	193	5 511 747	0,28 %
9- Bourgogne Franche-	7360	84	2 783 039	0,26 %
Comté				
10- Occitanie	14 143	150	5 924 858	0,24 %
11- Nouvelle Calédonie	543	10	275 932	0,20 %
12- Hauts de France	11 962	132	5 962 662	0,20 %
13- Provence Alpes	10 017	105	5 055 651	0,20 %
Côte d'Azur				
14- Guadeloupe	682	10	396 153	0,17 %
15-La Réunion	1019	10	863 063	0,12 %
16- Guyane	278	4	271 691	0,10 %
17- Martinique	378	7	377 711	0,10 %

À titre de comparaison : La France entière

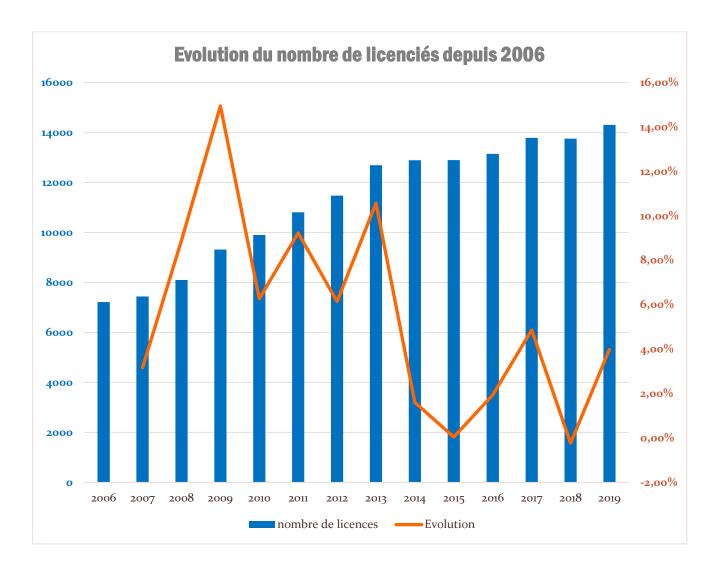
France	189 044	1961	67 897 954	0,29 %

Si on analyse précisément le tableau ci-dessus, on constate que les profils des Ligues dépendent de la démographie de leur région d'implantation. Deux Ligues affichent une population très importante et ne peuvent pas être comparées ni entre elles ni aux autres Ligues : Ile de France (plus de 12 millions) et Auvergne Rhône Alpes (8 millions).

Comparons notre ligue avec les 4 ligues qui nous ressemblent (**régions de 5 à 6 millions d'habitants**) : Nouvelle Aquitaine (0,28%) – Grand Est (0,28%) – Occitanie (0,24%) – Hauts de France (0,20%) – Provence Alpes Côte d'Azur (0,20%).

Nous pouvons également constater que les profils des Ligues implantées dans les régions de même démographie dépendent aussi de leurs nombres de clubs : on obtient le même classement qu'avec les taux de pénétration : Nouvelle Aquitaine (209 clubs) — Grand Est (193 clubs) — Occitanie (150 clubs) — Hauts de France (132 clubs) — Provence Alpes Côte d'Azur (105 clubs).

En conclusion, aujourd'hui, considérant le nombre d'habitants en Occitanie en France (5ème région de France), une marge de progression est envisageable pour faire augmenter le taux de pénétration de la Ligue Occitanie. Et voir ainsi son nombre de clubs et de licenciés monter concrètement. Cela aurait forcément un impact positif sur la perception de notre discipline auprès des institutions de la région.



Examinons le nombre de licenciés (barres bleues) et l'évolution (courbe rouge) depuis près de 15 ans en Occitanie (Midi-Pyrénées + Languedoc-Roussillon) :

La Ligue Occitanie a toujours vu son nombre de licences progresser. On note néanmoins une faible progression en 2014 et 2015 (que l'on retrouve également au niveau national). En 2017, la progression des licences est à nouveau très positive.

On constate que chaque année post-olympique, la Ligue Occitanie connaît une progression du nombre de licenciés de plus de 10 % : Par exemple, + 14,90 % en 2009 avec 1207 licenciés supplémentaires et + 10,56 % en 2013 avec 1211 licenciés supplémentaires.

Il est important de signaler que, depuis 2015, notre progression n'est plus dans des pourcentages de la période 2006-2014. Ces chiffres tendent à se situer entre 0% et 4% au mieux.

TABLEAU DES CLASSIFICATIONS FFBaD

Le tableau ci-dessous indique les 6 classements existants dans notre discipline, ils sont organisés du plus fort au plus faible : de « International » à « Hors Sécurité ». S'en suivent les classements des Ensembles Poteaux et Filets ainsi que les chaises d'arbitrage.

Classements Équipements - Avril 2016					
Classements	Critères évalués (RT = Règles Technique)				
INTERNATIONAL	Conformité RT : Hauteur 12 m, tapis de jeu, chaises d'arbitrage				
NATIONAL	Conformité RT : 4 terrains minimum et Hauteur mini 8,73m (avec tolérance), P-F classés FFBaD, chaises d'arbitrage et sol conforme EN 14904				
RÉGIONAL	Conforme RT: 7 terrains et hauteur mini 8,73m (avec tolérance), P-F classés FFBaD et sol conforme EN 14904				
DEROGATOIRE RÉGIONAL	Avant 1/01/07 → 7 terrains et hauteur entre 6,79m et 9m et sol conforme EN 14904				
HORS CLASSEMENT	Conformité RT: Moins de 7 terrains et Hauteur inférieure à 8,73m (avec tolérance)				
HORS SECURITE	Distances hors sécurité, P-F hors sécurité, sol conformité EN 14904 (béton, goudron)				
Ensembles Poteaux et Filets					
PF Hors Classement	Mise en conformité depuis juillet 2012				
PF Hors Sécurité	Mise en conformité depuis septembre 2008				
Chaises d'Arbitrage					
Chaise Hors Classement	Conformité RT				
Chaise Hors Sécurité	Mise en conformité depuis juillet 2009				

Les trois critères qui entraînent le classement « Hors Sécurité » d'une salle :

1. Non-respect des distances minimales de sécurité

a. (Cf. RT FFBaD – Edition Juillet 2010)

2. Salle équipée en poteaux « Hors Sécurité conformité 2008 »

a. (Cf. Note classement ensembles PF V1)

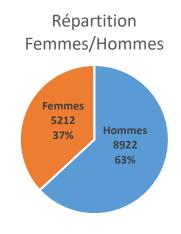
3. Le type de sol conformité aux normes EN 90202 et EN 14904

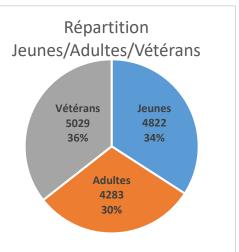
a. (Cf. Norme EN 14904 VF 2007)

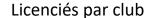
Cette page sera reproduite pour rappel dans les annexes du dossier.

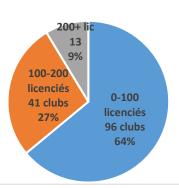
LA LIGUE OCCITANIE DE BADMINTON

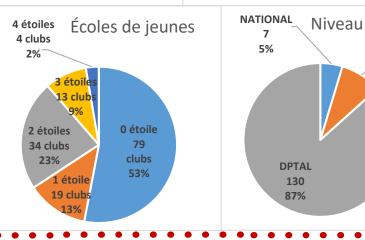
14 134 licenciés 150 clubs 70 écoles de jeunes 219 équipements recensés 195 équipements classés : 68% Hors sécurité 31% Hors classement 0.5% Dérogatoire Régional 0.5% Régional 0% National 0% International

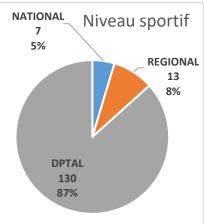


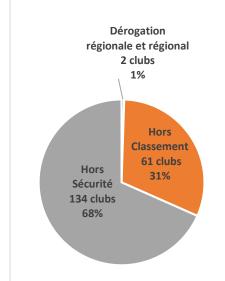












•

•

•

•

•

•

•

•

Classement des équipements

ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET **EQUIPEMENTS**

La Ligue Occitanie se positionne comme la 7ème Ligue sur les 12 ligues métropolitaines en termes de licenciés.

Ses 14 143 licenciés sont répartis au sein de 13 départements et de 149 clubs.

Les deux plus grands bassins de pratique sont : le Grand Montpellier et le Grand Toulouse. La grande couronne montpelliéraine comporte 6 clubs et celle de Toulouse en comporte 23. Ces deux bassins de métropole représentent une part importante des licenciés de la Ligue.

Seulement 9 % des clubs de la Ligue Occitanie ont plus de 200 licenciés : 9 % ce qui est peu! Ceci est lié au nombre de tracés de badminton par gymnase. Cela limite la croissance des clubs en nombre de licenciés puisqu'ils sont tous en saturation. En plus de cette saturation, 68 % des lieux de pratiques répertoriés sont classés « hors sécurité » : c'est un constat accablant.

Un club de la Ligue Occitanie sur deux dispose d'une école de jeunes.

Si on compare la Ligue Occitanie à la Ligue Nouvelle Aquitaine (ligue voisine et de même population avec 6 millions d'habitants), la Ligue Occitanie est en retard de 2700 licenciés et de 60 clubs. 60 clubs en moins, c'est autant de lieux de pratique non captés par le badminton.

Les comparaisons avec les Ligues Centre Val de Loire et Pays de Loire sont encore plus significatives.

L'Occitanie est une région où le badminton reste peu implanté.

En 2019, un élément très positif et prometteur, la création de la Maison des Arts Martiaux à Saint-Orens a vu le tracé de 10 terrains de badminton qui, on l'espère, devrait obtenir le classement national : une première sur le territoire.

PRÉCONISATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES POUR LA LIGUE À l'HORIZON 2032

Un équipement classé "Régional" dans chaque département

Un seul classé Régional depuis septembre 2020 et un classé Dérogatoire Régional depuis avril 2014

Mise en sécurité des salles utilisées par les clubs

68% Hors sécurité en 2020

6 équipements classés "National" sur la Région

Aucun nouveau en 2020

Une campagne de rénovation et/ou d'extension

Accéder à des salles existantes pour des nouveaux clubs

Équipements spécifiques avec ou sans exploitation commerciale

Implantation de salles de proximité pour des bassins de population en zone blanche

Un équipement classé "Régional" dans chaque département

- Pour l'autonomie des départements à disposer d'un lieu pour les compétitions jeunes et adultes du territoire.
- Lieux de pratique stratégiques pour le département afin qu'il puisse recevoir des compétitions régionales voire interrégionales.
- Les chef lieux seront à privilègier avec des moyens d'hébergements périphériques.

Mise en sécurité des salles

- 68% d'Hors Sécurité ne peut pas être envisagé et laissé en l'état.
- La responsabilité de tous est engagée.
- Les leviers de cette mise aux normes sont les ensembles Poteaux et Filets, les distances de sécurité et la qualité du sol sportif.

6 équipements classés "National" sur la Région

- Une stratégie permettant de faire rayonner notre sport.
- Toulouse et Montpellier pour nos clubs engagés dans les Interclubs Nationaux.
- Trèbes ou Carcassonne, un équipement central en Occitanie.
- Perpignan, proche de l'Espagne pour des échanges internationaux.
- Castelsarrasin et Uzès pour une stratégie de proximité interrégionale.

Une campagne de rénovation et/ou d'extension

- Sensibiliser les propriétaires afin de modifer la nature des sols non sportifs.
- Faire retracer certains plateaux sportifs pour respecter les distances nécessaires.
- Démontrer les possibles investissements dans des systèmes d'occultations et de nouveaux éclairages.
- Informer que des études d'extension de salles existantes sont envisageables permettant l'amélioration de l'offre de pratique.

Accéder à des salles existantes

- Prospecter sur le territoire afin de construire un nouveau maillage de clubs.
- Identifer des nouvelles salles propices à la pratique de notre discipline.
- Implanter des terrains de badminton respectant nos règles techniques (tracés et ensemble poteaux filets).

Équipements spécifiques avec ou sans exploitation commerciale

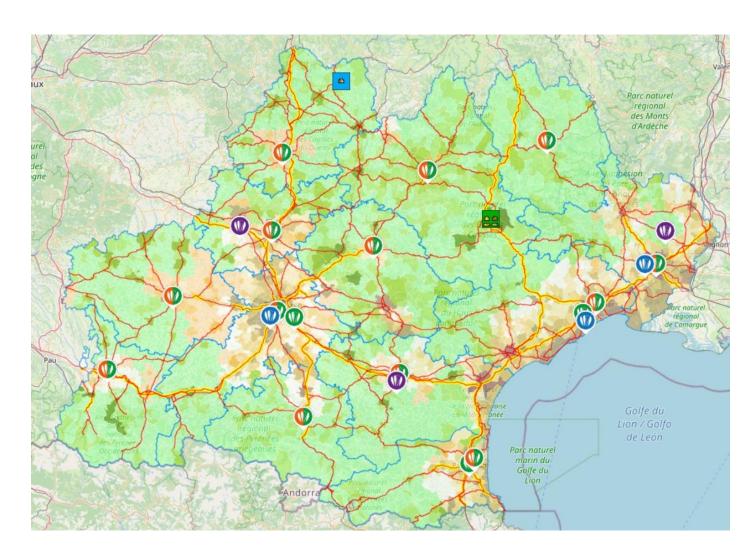
- Investir des centres urbains avec des équipements de 12 à 16 terrains spécifiques pour le Badminton : Toulouse, Montpellier et Nîmes semblent être les agglomérations les plus adaptées.
- Investiguer si ces équipements peuvent être jumelés avec des exploitations commerciales permettant de dégager un nouveau modèle économique.
- Créer des complexes avec 9 terrains pouvant accueillir ainsi les bureaux de la ligue et/ou d'un comité départemental type "maison du bad Régionale ou Départementale".

Implantation de salles de proximité pour des bassins de population en zone blanche

- Encourager l'implantation de salles de proximité à la fois au cœur d'un pôle urbain et en zone rurale pour répondre à des besoins non satisfaits pour une pratique du Badminton sur tout le territoire (plateau sportif 4 à 5 terrains de Badminton conformes).
- Alerter les collectivités rurales en ZRR que des constructions en "greffe" peuvent être une solution pour créer du lien social et animer le territoire local à faible densité de population ou dans les quartiers de la Politique de la Ville.
- Logique de créations de clubs affiliés FFBaD sur ces nouvelles installations pouvant créer du lien social.

CARTE OCCITANIE À L'HORIZON 2032







PRÉSENTATION DES PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

Vous trouverez sur les prochaines pages, le regroupement des préconisations de nos départements sous forme d'axes retenus par les Comités pour leurs futurs besoins. De l'Ariège au Tarn et Garonne, ils ont pu déterminer 3 axes maximum sur 5 proposés afin de prioriser leurs plans d'action sur les prochaines années en termes d'équipements.

09 Ariège

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé Badminton.

Face à l'absence de structures, le développement du badminton ariégeois passe en grande partie par la création de plusieurs équipements normés aux règles techniques de la FFBaD. Ces structures permettraient de développer enfin une pratique de qualité.

La vigilance est de mise sur tout nouveau projet à venir. Il ne faut rien écarter pour ce département. Les communes cibles devraient être Le Fossat, Mirepoix et Rimont.

Cette stratégie permettrait notamment d'améliorer notamment l'axe Est-Ouest dans le département tant en nombre d'équipements qu'en nombre de clubs dans une logique de développement global.

⇒ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD

Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire.

11 Aude

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Une grande partie du développement du badminton audois passe en grande partie par la création de plusieurs équipements normés aux règles techniques de la FFBaD. Tout nouveau projet à venir sur les communes suivantes sera à suivre : Fangeaux, Lézignan, Montréal, Port La Nouvelle, Puichéric, La Redorte et Sigean.

12 Aveyron

- ⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements soit non utilisés soit non conformes à la pratique du badminton.
- « Rodez Agglomération » doit disposer d'un équipement normé et de qualité afin que le badminton ruthénois soit désengorgé car, actuellement, tous les clubs de ce bassin sont en situation de saturation et évoluent dans des structures non adaptées à la pratique.

La commune de Baraqueville va construire un complexe sportif qui permettra, si les recommandations techniques sont respectées, d'offrir un équipement normé au club de la ville.

⇒ Implanter des salles dites de développement de pratique dans les zones « blanches ».

Le « Nord Aveyron » constitue une véritable zone « blanche » dans le département. Toutefois, des équipements sportifs y existent, notamment sur les communes de Bozouls, Brommat, Espalion, Saint-Geniez d'Olt, Laissac et Séverac le Château. Il s'agit donc de repérer dans ces communes les équipements utilisables pour le badminton avant de passer à la recherche de la zone à privilégier pour la création d'un équipement de développement ou de structuration

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

3 projets de création de salles de badminton sont actuellement en cours : La Cavalerie, Pont de Salars, et Salles-Curan. Certains de ces projets pourraient effectivement améliorer la situation du sud-est du département.

30 Gard

- ⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements soit non utilisés soit non conformes à la pratique du badminton.
- 2 projets vont émerger : une salle multisports pour l'Université de Nîmes et un complexe sportif au Mas du Vignoles, mais c'est insuffisant pour lutter contre la saturation de ces clubs nîmois. Il faudrait que la ville se dote d'au moins d'une salle normée « 9 terrains, 9 mètres de hauteur » et dont l'accès soit prioritaire pour le badminton.
- ⇒ Allier la création potentielle d'un club à un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.
- 3 projets de création d'équipements sont programmés sur les villes de Bouillargues (projet omnisports prévu Décembre 2020), de Sommières (nouveau lycée) et de Saint Martin de Valgalgues (nouveau gymnase).

Nous devons avoir la plus grande vigilance quant aux possibilités de nouveaux projets sur les communes suivantes : Aigues-Mortes, Beaucaire, Grand Combe, La Calmette, Pont Saint Esprit, Poulx, Saint Gilles, Saint-Hippolyte et Vauvert.

➡ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD

Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire.

31 Haute-Garonne

⇒ Implanter des salles spécifiques pour renforcer et améliorer le parc des équipements d'une zone plutôt fournie en termes de pratique.

La ville de Toulouse devrait envisager une salle spécifique de 12 terrains nécessaires aux 750 licenciés qui pratiquent dans cette ville. Le projet de restructuration de l'Île du Ramier prévoit la transformation du hall 7 en 2 pavillons dont le pavillon des sports avec un gymnase municipal multisports.

Blagnac pourrait voir l'aménagement du Gymnase Andromède. Cela permettrait de délester le club de Blagnac et ses 320 licenciés.

Léguevin devrait voir la création d'un nouveau gymnase pour soulager le club important de la ville.

⇒ Implanter des salles dites de développement de pratique dans les zones « blanches ».

Une stratégie au sud du département est à mobiliser sur des communes de petite et moyenne taille.

Il faudrait travailler sur la ligne Muret-Luchon en suivant l'autoroute afin de créer un cœur d'activités badminton dans le sud de la Haute-Garonne.

Les communes de ce secteur disposant à ce jour de projet de gymnases liés aux établissements scolaires et concernées par cette stratégie sont : Auterive, Cazères et Cintegabelle. Il faut aussi rester vigilant sur les communes de Salies du Salat et Noé afin d'optimiser cette stratégie du département.

⇒ Allier la création potentielle d'un club à un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

7 projets de création d'équipements, certains liés à des établissements scolaires sont programmés sur les communes suivantes : Balma, Beauzelle, Castelnau d'Estrétefonds, Escalquens, Gragnagues, Montgiscard et Seysses.

Il faudrait très rapidement se porter auprès des collectivités de Balma et Gragnague susceptibles de créer des projets structurants 9 terrains et 9 mètres de hauteur.

⇒ Implanter des salles spécifiques pour renforcer et améliorer le parc des équipements d'une zone plutôt fournie en termes de pratique.

Un besoin émerge sur la ville d'Auch. Le nombre de créneaux se trouve actuellement limité du fait de la concurrence d'autres sports dans la même salle. En conséquence, la création d'un nouvel équipement structurant permettrait d'augmenter la pratique du badminton.

Un projet à Fleurance devrait voir le jour avec la construction d'un gymnase au collège Hubert Reeves. Cela devrait permettre d'accentuer l'accueil de nouveaux publics pour le club de Fleurance et dans le Nord du département.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

3 projets de création de salles sont actuellement en cours : Lombez, Marciac et Saint-Clar. Le développement du badminton gersois passe par la création de plusieurs équipements normés. La vigilance devrait se porter autour de l'axe Nationale 124 afin de détecter de nouveaux projets sur les communes suivantes : Aubiet Fauxe Montferrand-Sayes et Vic-Fezensac tout en

sur les communes suivantes : Aubiet, Eauze, Montferrand-Saves et Vic-Fezensac tout er s'appuyant sur les communeutés de communes d'Artagnan de Fezensac et du Grand Armagnac.

➡ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire

34 Hérault

⇒ Implanter des salles dites de développement de pratique dans les zones « blanches ».

Les 3 communes de Péret, Saint-Chinian, Saint-Pons de Thomières disposent d'équipements très vétustes et seraient des pistes pour implanter des terrains ou les rénover afin de permettre ou de faciliter la pratique.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

La commune de Cournonterral a pour projet la construction d'une salle polyvalente qui représente une véritable opportunité pour la création d'un club.

Les 5 communes de Gignac, Nissan-lez-Enserune, Palavas, Vic la Gardiole et Villeveyrac doivent être surveillées car elles représentent des zones sans équipement qui elles pourraient à termes accueillir des clubs.

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements soit non utilisés soit non conformes à la pratique du badminton.

Les principaux besoins se situent à Figeac. Malgré un bassin de population importante, le club de Figeac est contraint d'évoluer dans le gymnase du Collège (5 terrains) avec très peu de créneaux. Les lieux de pratique des communes de Souillac et de Gramat seront rénovés. Cela devrait améliorer l'accueil pour les 2 clubs FFBaD actifs sur ces communes.

⇒ Allier la création potentielle d'un club à un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Un projet d'équipement verra le jour sur la commune de Martel.

On retrouve de nombreuses salles dans des communes sans club. Ces salles doivent toutes être rénovées pour accueillir l'Activité badminton. Elles se trouvent dans les communes suivantes : Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Castelnau-Montratier, Espère, Lalbenque, Latronquière, Luzech, Puy-l'Évêque, Salviac, Vayrac.

⇒ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

Villes et communes concernées et report en annexe complémentaire

48 Lozère

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements soit non utilisés soit non conformes à la pratique du badminton.

Les communes de Marvejols et de Mende mettent déjà des équipements à disposition des clubs locaux. Cependant, un équipement supplémentaire à Marvejols serait une bonne chose compte tenu de la nécessité de partage avec les autres associations sportives.

La commune de La Canourgue devrait rénover le gymnase communal et favoriser ainsi la pratique pour le club FFBaD local.

⇒ Allier la création potentielle d'un club à un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

La commune de Saint-Chély d'Apcher dispose d'un lieu de pratique qui doit être rénové. Il faut avoir une surveillance importante sur ce lieu afin de pouvoir créer un club dans cette zone.

La commune de Florac-Trois-Rivières serait susceptible de construire un nouveau gymnase.

65 Hautes-Pyrénées

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements soit non utilisés soit non conformes à la pratique du badminton.

La Ville de Tarbes va réhabiliter le grand complexe « Arsenal 313 ». Cela peut être une 1ère solution pour améliorer les capacités de jeu sur la commune et pour faciliter un bon fonctionnement du club local.

⇒ Allier la création potentielle d'un club à un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Le développement du badminton dans les Hautes-Pyrénées passe par la création de clubs affiliés à la FFBaD associée à la création d'équipements normés ou une rénovation de certaines structures existantes.

Les communes de Bagnères de Bigorre, Lannemezan, Lourdes et Vic en Bigorre disposent de gymnases à rénover fort probablement.

66 Pyrénées Orientales

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements non utilisés ou non conformes à la pratique du badminton.

La priorité est la commune de Perpignan et sa grande couronne. En effet, les clubs de Perpignan et de Saint-Estève évoluent sur des gymnases « hors sécurité ». Il est donc nécessaire d'envisager l'implantation de salles structurantes (9 terrains et hauteur de 9 mètres) pour que le badminton sur ce bassin de population importante soit correctement accueilli. Il est déjà à noter qu'une salle de 7 terrains pourrait voir le jour à Saint Estève.

La commune va recevoir la réhabilitation du gymnase du collège. Le club de la commune devrait profiter de cette réhabilitation.

Il faut noter la création d'une salle sur la commune de Matemale à l'ouest du département en zone montagne qui pourrait soutenir l'activité du club de Font-Romeu.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Les communes de Millas et de Ille-sur-Têt sont sans équipement mais peuvent représenter de nouveaux bassins de pratique. Ils sont à cibler pour d'éventuels projets.

Les communes de Banyuls-sur-Mer, de Céret, de Port-Vendres, de Rivesaltes et de Soler sont aussi des villes à privilégier pour la création d'équipements et de clubs.

➡ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire.

⇒ Implanter des salles spécifiques pour renforcer et améliorer le parc des équipements d'une zone plutôt fournie en lieu de pratique.

Albi est la commune idoine pour implanter une salle structurante de 9 terrains et 9 mètres de hauteur, car bien desservie par le réseau routier.

⇒ Allier la création potentielle d'un club à un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

La commune de Mazamet doit réceptionner un nouvel équipement qui pourrait permettre la création d'un nouveau club dans le Sud du département.

Les communes de Gaillac, de Graulhet, de Puylaurens et de Réalmont sont aussi des villes à privilégier pour la création d'équipements et de clubs.

Autre projet : le site de Cap Découverte sur la commune de Le Garric devrait transformer un de ses équipements en salle multisports. Cela permettrait d'obtenir une salle de complément pour le Comité qui y organiserait des stages et des regroupements.

➡ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

Villes et communes concernées et report en annexe complémentaire.

82 Tarn et Garonne

⇒ Allier la création potentielle d'un club à un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Un projet de création est à suivre : Montech avec la création d'un gymnase pour le lycée, Verdun sur Garonne devrait disposer d'un nouveau gymnase pour son futur collège. Cela devrait être une opportunité importante car les clubs affiliés de la commune jouent dans des équipements totalement vétustes.

Les communes de Castelsarrasin, de Labastide Saint Pierre et Valence sont aussi des villes à privilégier pour la création d'équipements et de clubs.

LES ÉQUIPEMENTS ET LES CLUBS DES DÉPARTEMENTS DE LA LIGUE

Les 13 départements de la Région Occitanie	Population du département	Nbre de licenciés	Nbre de Femmes	Nbre d'Hommes	Nbre de Clubs	Écoles de jeunes	Taux de pénétration	Équipements recensés	Équipements classés	Équipements hors classement	Équipements hors sécurité
09 Ariège	153 153	247	92 37%	155 63%	4	0 0%	0,16%	6	5	0 0%	5 100%
11 Aude	368 025	514	192 37%	322 63%	5	4 80%	0,14%	8	8	5 62%	3 38%
12 Aveyron	279 206	753	294 39%	459 61%	11	3 27%	0,27%	15	14 *	6 43%	7 50%
30 Gard	744 178	1644	612 37%	1032 63%	15	8 53%	0,22%	27	21	3 14%	18 86%
31 Haute-Garonne	1 373 626	4535	1630 36%	2905 64%	39	23 59%	0,33%	68	65	19 29%	46 71%
32 Gers	191 091	393	135 34%	258 66%	4	2 50%	0,21%	6	3	1 33%	2 67%
34 Hérault	1 144 892	2189	755 34%	1434 66%	22	8 36%	0,19%	28	27	7 26%	20 74%
46 Lot	173 166	700	293 42%	407 58%	11	5 45%	0,40%	9	8**	3 38%	5 62%
48 Lozère	76 286	279	113 41%	165 59%	4	2 50%	0,36%	4	3	3 100%	0 0%
65 Hautes-Pyrénées	228 530	201	75 37%	126 63%	2	0 0%	0,09%	2	2	1 50%	1 50%
66 Pyrénées Orientales	482 368	1167	446 38%	721 62%	15	8 53%	0,24%	25	21	7 33%	14 67%
81 Tarn	387 890	863	320 37%	543 63%	10	4 40%	0,22%	12	11	2 18%	9 82%
82 Tarn et Garonne	258 349	646	255 39%	391 61%	7	3 43%	0,25%	9	8	4 50%	4 50%

^{*} à noter un équipement Dérogation Régionale dans l'Aveyron.

Date des données : juin 2020

Classement des départements en fonction du taux de pénétration :

1 ^{er}	- Lot (0,40%)	8 ème - Tarn (0,22%)
2 ^{ème}	- Lozère (0,36%)	9 ème - Gers (0,21%)
3 ème	- Haute-Garonne (0,33%)	10 ème - Hérault (0,19%)
4 ème	- Aveyron (0,27%)	11 ème - Ariège (0,16%)
5 ème	-Tarn et Garonne (0,25%)	12 ème - Aude (0,14%)
6 ème	- Pyrénées Orientales (0,24%)	13 ème - Hautes-Pyrénées (0,09%)
7 ème	- Gard (0,22%)	

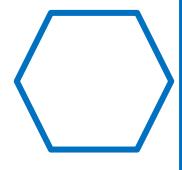
^{**} à noter un équipement Régional dans le Lot.

LES 13 DÉPARTEMENTS A LA LOUPE

Après ce tableau présentant globalement nos 13 départements, vous pourrez examiner chaque département à la loupe pour en examiner :

- la répartition entre femmes et hommes,
- la répartition entre jeunes, adultes et vétérans,
- les nombres de clubs en fonction de leur nombre de licenciés,
- le nombre d'écoles de badminton en fonction de leur classement en étoiles,
- le niveau sportif des clubs,
- le classement des équipements classés FFBaD du département repris sur une cartographie.

Pour chaque département, il est fait une analyse des données licences et équipements puis les préconisations qualitatives et quantitatives vous sont proposées.



HEXAGONE BLEU: Sur les cartes de chaque département, apparaît un ou plusieurs hexagones bleus. Il(s) indique(nt) des zones « prioritaires » de création de clubs et/ou d'implantations de salles adaptées à la bonne pratique du badminton.

Toutes les données de nombre de licenciés, nombre de clubs, écoles de jeunes, équipements recensés, équipements classés, répartition hommes/femmes, répartitions jeunes/adultes/vétérans, niveau sportif sont datées au mois de :

JUIN 2020

LÉGENDES DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS SUR LES CARTES DÉPARTEMENTALES

Equipement en fonction des places en tribune

Places inconnues

- de 150 places

entre 151 et 1000 places

+ de 1000 places

Classement de l'équipement

Non recensé
Hors securité
Hors classement
Dérogatoire régional
Régional

ZRR
Classée
Hors ZRR mais aidé
Non classée
Route principale



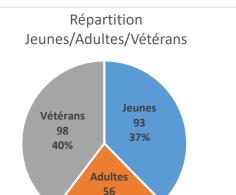


6 équipements recensés 5 équipements classés 100% Hors Sécurité

1 équipement en cours

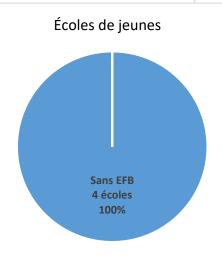


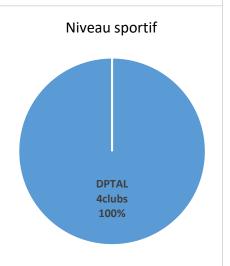


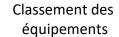


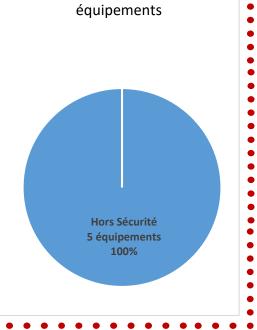
23%











ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

4 clubs sur le département : Foix (ABAF), Lézat (BCL), Pamiers (BCAP) et Saint-Girons (BSG), tous de niveau départemental.

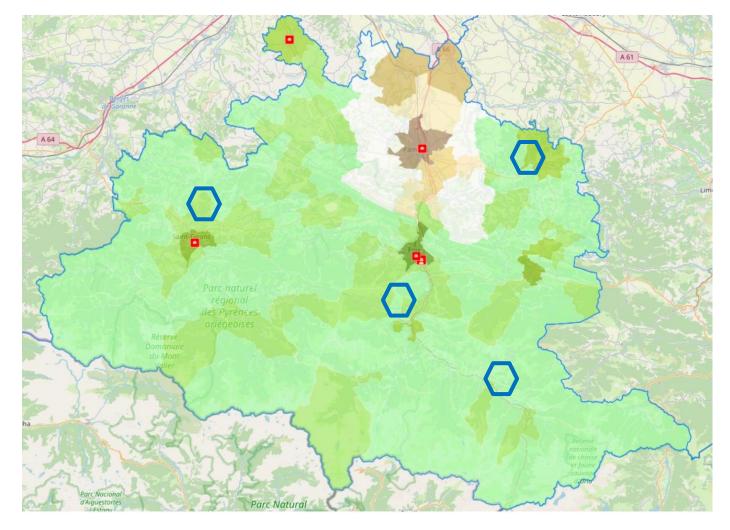
L'Ariège apparaît aujourd'hui comme un des territoires les moins développés d'Occitanie en ce qui concerne le badminton.

Avec 247 licenciés et un taux de pénétration de 0,16%, le département se positionne en 12ème position en « licenciés » et en 6ème position en « taux de pénétration ». La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 37% de femmes, le département se place audessus de la moyenne nationale de 36%.

L'Ariège dispose d'un très bon effectif de licenciés jeunes, c'est essentiel pour son avenir. Mais les clubs ne les accueillent pas dans de bonnes conditions car ils n'ont pas développé suffisamment d'écoles de jeunes labellisées.

L'Ariège dispose de 5 équipements au total « malheureusement » tous classés « hors sécurité » (100%). À titre indicatif et pour comparaison, 68% des équipements de la région sont classés « hors sécurité.

L'état du badminton ariégeois s'explique d'abord par la « concurrence » que représentent les foyers ruraux, mais aussi par la problématique sévère sur les équipements qui pénalise la pratique.



Légende voir page 22 et 23

PRÉCONISATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé Badminton.

Face à l'absence de structures, le développement du badminton ariégeois passe en grande partie par la création de plusieurs équipements normés aux règles techniques de la FFBaD. Ces structures permettraient de développer enfin une pratique de qualité.

La vigilance est de mise sur tout nouveau projet à venir. Il ne faut rien écarter pour ce département. Les communes cibles (Hexagones verts) devraient être Le Fossat, Mirepoix et Rimont.

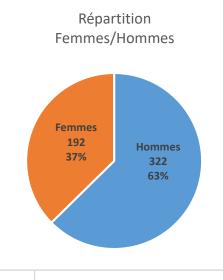
Cette stratégie permettrait notamment d'améliorer notamment l'axe Est-Ouest dans le département tant en nombre d'équipements qu'en nombre de clubs dans une logique de développement global.

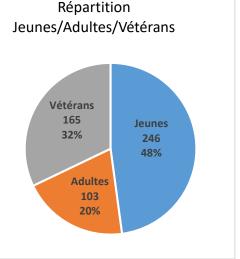
➡ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

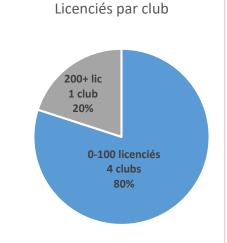
Villes et communes concernées aucun report en annexe complémentaire.











Classement des

•

•

•

•

• •

•

•

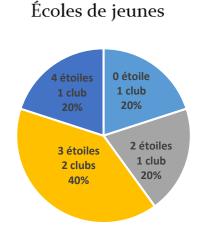
•

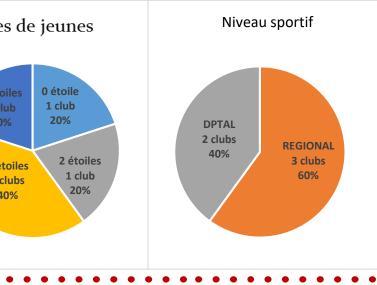
•

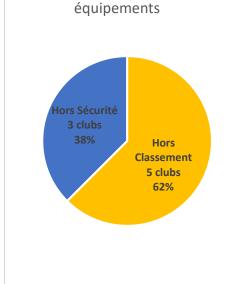
•

•

• •







ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

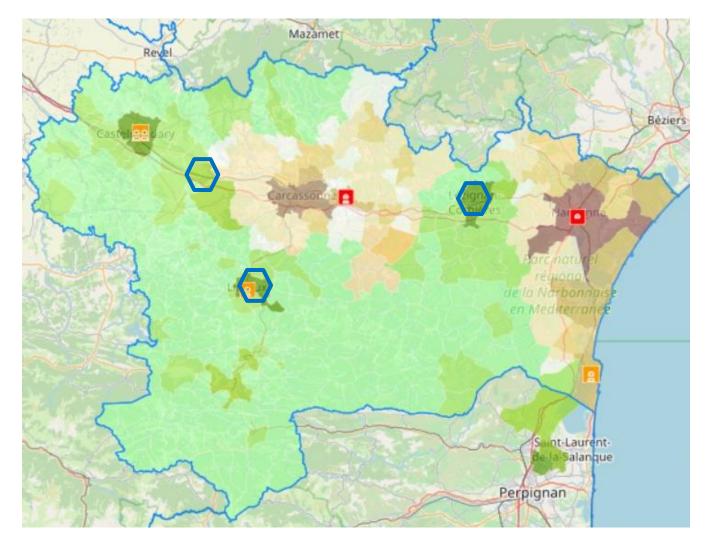
5 clubs sur le département : Carcassonne (B3C), Castelnaudary (BCCA), Limoux (LBHV), Narbonne (BCN) et Trèbes (BTC). 2 clubs sont de niveau départemental et 3 de niveau régional.

Avec 514 licenciés (9ème position) et seulement 5 clubs, l'Aude fait partie des départements occitans où le badminton est l'un des moins implantés puisque son taux de pénétration n'est que de 0,14%.

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 37% de femmes, le département se place au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

L'Aude dispose de 8 équipements recensés dont 3 sont « hors sécurité » (38%). Ce pourcentage est bien meilleur que le pourcentage moven de la région (68%).

4 des 5 clubs du département ont mis en place une école de jeunes. On peut louer la politique de ces clubs qui favorise le travail axé sur les jeunes. Il est regrettable d'avoir un panel d'équipements peu adéquats face aux efforts de formation des jeunes dont la population est importante.



Légende voir page 22 et 23

PRÉCONISATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Une grande partie du développement du badminton audois passe par la création de plusieurs équipements normés aux règles techniques de la FFBaD. Tout nouveau projet à venir sur les communes suivantes sera à suivre : Fangeaux, Lézignan, Montréal, Port La Nouvelle, Puichéric, La Redorte et Sigean.





11 clubs

3 écoles de jeunes

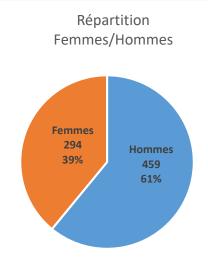
15 équipements recensés

14 équipements classés

43% Hors Sécurité

50% Hors Classement

7% Dérogation Régionale



Répartition Jeunes/Adultes/Vétérans Jeunes Vétérans 243 256 32%

Adultes

254 34%

34%



7 clubs

70%

•

•

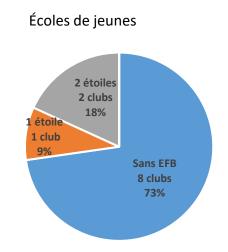
•

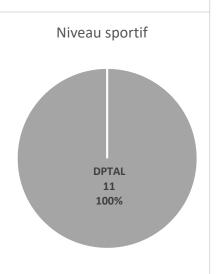
• • • •

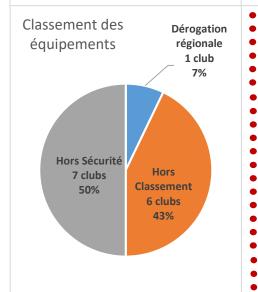
•

•

• •







ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

11 clubs dans le département, majoritairement de bonne envergure et tous de niveau départemental.

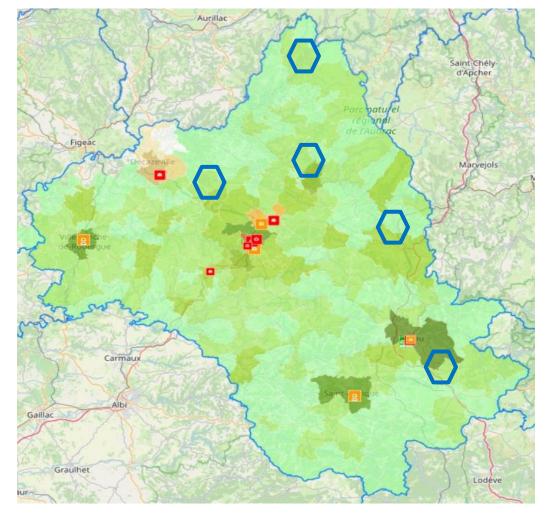
Avec 753 licenciés et un taux de pénétration de 0,27%, le département se positionne en 6ème position en « licenciés » et en 4ème position en « taux de pénétration ».

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 39% de femmes, le département se place au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

Il faut malheureusement noter un véritable déficit concernant la pratique des jeunes qui ne représentent que 32 % des licenciés. D'ailleurs il n'existe que 3 écoles de jeunes.

En ce qui concerne les équipements, 15 sont accessibles mais ils sont « hors classement » (43%) ou « hors sécurité » (50%). Un seul d'entre eux possède une dérogation régionale, ce qui est à noter car c'est très rare dans notre région.

Le parc des équipements aveyronnais ne propose donc pas les conditions de pratique nécessaires au bon développement de l'activité mais le département reste tout de même un des moins impactés.



Légende voir page 22 et 23

PRÉCONISATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

- □ → Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements soit non utilisés soit non conformes à la pratique du badminton.
- « Rodez Agglomération » doit disposer d'un équipement normé et de qualité afin que le badminton ruthénois soit désengorgé car, actuellement, tous les clubs de ce bassin sont en situation de saturation et évoluent dans des structures non adaptées à la pratique.
- La commune de Baraqueville va construire un complexe sportif qui permettra, si les recommandations techniques sont respectées, d'offrir un équipement normé au club de la ville.
- **⇒** Implanter des salles dites de développement de pratique dans les zones « blanches ».
- Le « Nord Aveyron » constitue une véritable zone « blanche » dans le département. Toutefois, des équipements sportifs y existent, notamment sur les communes de Bozouls, Brommat, Espalion, Saint-Geniez d'Olt, Laissac et Séverac le Château. Il s'agit donc de repérer dans ces communes les équipements utilisables pour le badminton avant de passer à la recherche de la zone à privilégier pour la création d'un équipement de développement ou de structuration
- ⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.
- 3 projets de création de salles de badminton sont actuellement en cours : La Cavalerie, Pont de Salars, et Salle-Curan. Certains de ces projets pourraient effectivement améliorer la situation du sud-est du département.





15 clubs

8 écoles de jeunes

27 équipements recensés

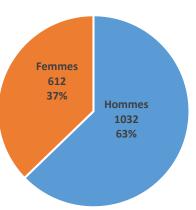
21 équipements classés

86% Hors Sécurité

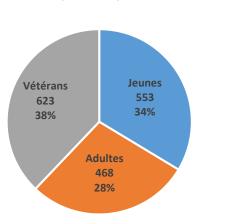
14% Hors Classement

6 équipements en cours

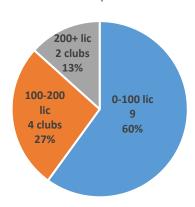




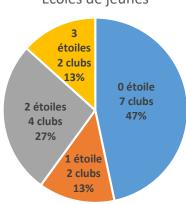
Répartition Jeunes/Adultes/Vétérans



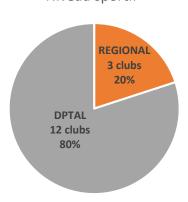
Licenciés par club



Écoles de jeunes



Niveau sportif



Classement des équipements

•

•

•

•

•

•

• • • • •

•

•

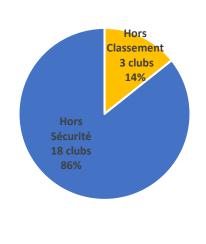
•

•

•

•

•



ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

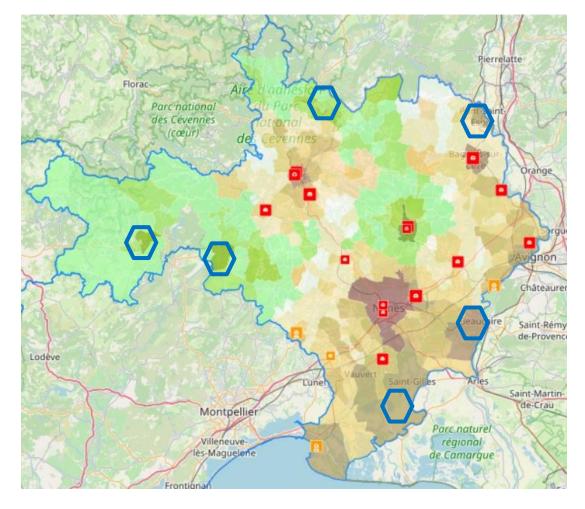
Le Gard, avec 15 clubs, fait partie des départements où l'activité badminton est la plus développée avec des clubs de bonne taille. 12 clubs sont de niveau départemental et 3 sont de niveau régional.

Avec 1644 licenciés et un taux de pénétration de 0,22%, le département se positionne en 3ème position en « licenciés » et en 7ème position en « taux de pénétration ».

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 37% de femmes, le département se place au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

8 écoles de jeunes ont été mises en place par la moitié des clubs. On peut louer la politique de ces clubs qui favorise le travail axé sur les jeunes. Mais il est regrettable que ces clubs ne disposent pas d'équipements de qualité suffisante pour faire progresser la pratique des jeunes dont la population est importante (34%).

27 équipements sont accessibles dont 21 sont classés mais une trop grande majorité (18/21 soit 86%) sont « hors sécurité ». Ce constat significatif et au-dessous de la moyenne régionale (68%) n'est pas favorable aux 1644 licenciés du département et représente forcément un frein au développement de la pratique.



Légende voir pages 22 et 23

PRÉCONISATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements non utilisés ou non conformes à la pratique du badminton.

Certes 2 projets vont émerger : une salle multisports pour l'université de Nîmes et un complexe sportif au Mas du Vignoles, mais c'est insuffisant pour lutter contre la saturation de ces clubs nîmois. Il faudrait que la ville se dote d'au moins d'une salle normée « 9 terrains, 9 mètres de hauteur » et dont l'accès soit prioritaire pour le badminton.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

3 projets de création d'équipements sont programmés sur les villes de Bouillargues (projet omnisports – prévu Décembre 2020), de Sommières (nouveau lycée) et de Saint Martin de Valgalgues (nouveau gymnase).

Nous devons avoir la plus grande vigilance quant aux possibilités de nouveaux projets sur les communes suivantes : Aigues-Mortes, Beaucaire, Grand Combe, La Calmette, Pont Saint Esprit, Poulx, Saint Gilles, Saint-Hippolyte et Vauvert.

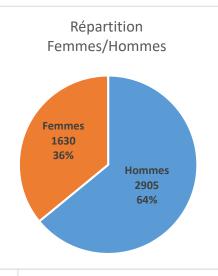
➡ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

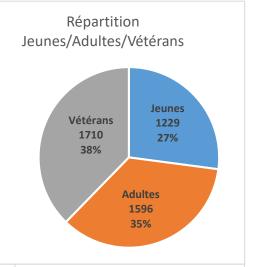
Villes et communes concernées et report en annexe complémentaire.

HAUTE-GARONNE

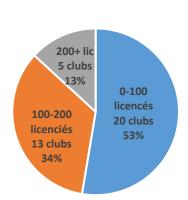


- 39 clubs
- 23 écoles de jeunes
- 68 équipements recensés
- 65 équipements classés
- 71% Hors Sécurité
- 29% Hors Classement
- 3 équipements en cours

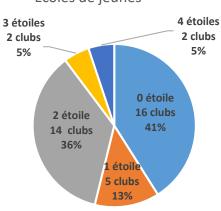


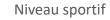


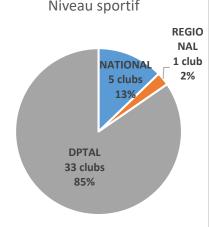
Licenciés par club











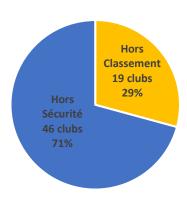
Classement des équipements

•

• •

•

•



ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

• • • • • • • • • •

La Haute-Garonne se positionne comme le 1er département en « licenciés » et comme le 2ème département en « taux de pénétration » (0,33%). Avec 4535 licenciés (1ère position), ce département comporte 32% des licenciés de la région.

Avec 39 clubs dont 23 se situent sur la grande couronne toulousaine (et 9 pour la seule commune de Toulouse), le département offre un beau panel pour la pratique du badminton. 33 clubs sont de niveau départemental, 1 de niveau régional et 5 de niveau national.

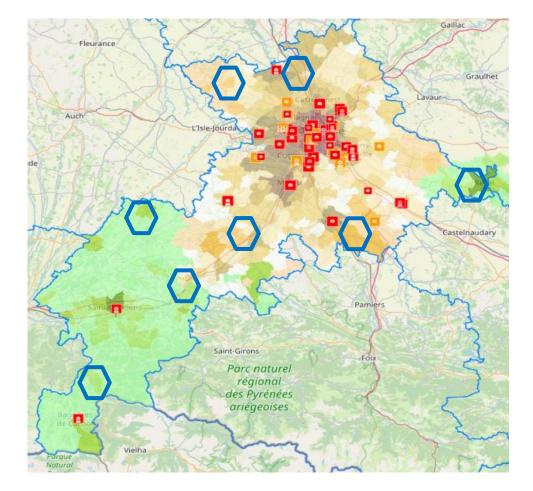
La Haute-Garonne fait partie des départements où l'activité Badminton est la plus développée avec des clubs de bonne taille : 5 clubs ont plus de 200 licenciés et 13 autres clubs accueillent plus de 100 licenciés.

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 36% de femmes, le département se place juste dans la moyenne nationale.

23 clubs du département possèdent une école de jeunes même si la population jeunes est peu importante en %.

Avec 68 équipements recensés dont 65 classés mais 71% sont « hors sécurité», ce parc se trouve en partie surchargé notamment sur la grande couronne toulousaine.

En ce qui concerne les équipements, sachant que Toulouse est la 4ème ville de France, le constat est de dire que le badminton haut-garonnais est en retard. Les faiblesses cumulées avec des équipements peu nombreux, peu de terrains tracés et peu accessibles sont des obstacles majeurs au développement du Badminton.



Légende voir pages 22 et 23

PRÉCONISATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

⇒ Implanter des salles spécifiques pour renforcer et améliorer le parc des équipements d'une zone plutôt fournie en termes de pratique.

La ville de Toulouse devrait envisager une salle spécifique de 12 terrains nécessaires aux 750 licenciés qui pratiquent dans cette ville. Le projet de restructuration de l'Ile du Ramier prévoit la transformation du hall 7 en 2 pavillons dont le pavillon des sports avec un gymnase municipal multisports.

Blagnac pourrait voir l'aménagement du Gymnase Andromède. Cela permettrait de délester le club de Blagnac et ses 320 licenciés.

Léguevin devrait voir la création d'un nouveau gymnase pour soulager le club important de la ville.

⇒ Implanter des salles dites de développement de pratique dans les zones « blanches ».

Une stratégie du Sud du département est à mobiliser sur des communes de petite et moyenne taille. Il faudrait travailler sur la ligne Muret-Luchon en suivant l'autoroute afin de créer un cœur d'activités badminton dans le Sud de la Haute-Garonne.

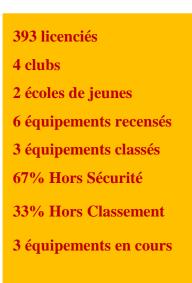
Les communes de ce secteur disposant à ce jour de projet de gymnases liés aux établissements scolaires et concernées par cette stratégie sont : Auterive, Cazères et Cintegabelle. Il faut aussi rester vigilant sur les communes de Salies du Salat et Noé afin d'optimiser cette stratégie du Sud du département.

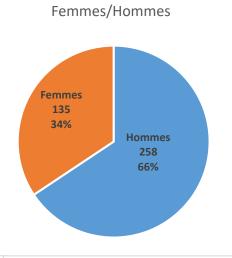
⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

7 projets de création d'équipements, certains liés à des établissements scolaires sont programmés sur les communes suivantes : Balma, Beauzelle, Castelnau d'Estrétefonds, Escalquens, Gragnagues, Montgiscard et Seysses.

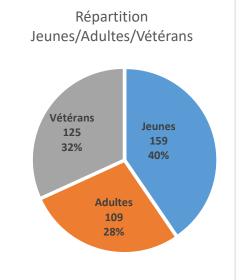
Il faudrait très rapidement se porter auprès des collectivités de Balma et Gragnague susceptibles de créer des projets structurants 9 terrains et 9 mètres de hauteur.



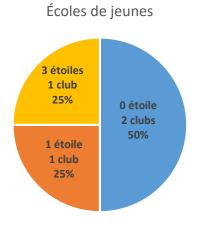




Répartition







•

•

•

•

•

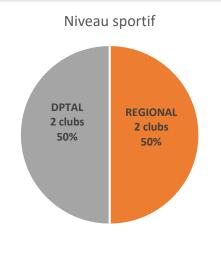
•

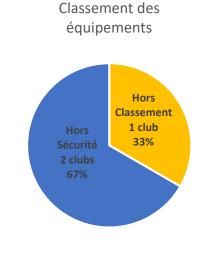
•

•

•

•





ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

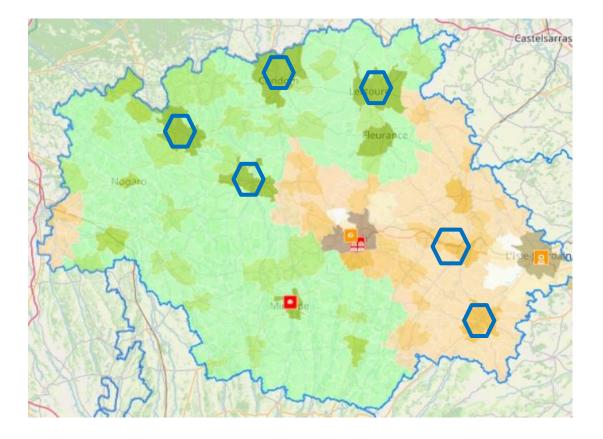
4 clubs dans le département : Auch (CAB), Fleurance (BAF), L'Isle-Jourdain (BCL), Mirande (MBC). 2 clubs ont plus de 100 licenciés et 2 moins de 100 licenciés, 2 clubs sont de niveau départemental et 2 de niveau régional.

Le Gers se positionne comme le 10ème département en « licenciés » et comme le 9ème département en « taux de pénétration » (0,21%). La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 34% de femmes, le département se place un peu en dessous de la moyenne nationale de 36%.

2 clubs du département possèdent une école de jeunes.

Avec 6 équipements dont seulement 3 sont actuellement classés, on ne peut pas globalement analyser l'état du parc équipements.

La situation du badminton gersois s'explique surtout par la problématique lourde des équipements qui pénalise surtout les jeunes (40% des licenciés). Une formation des jeunes mieux accueillie dans les lieux de pratique permettrait de donner un meilleur socle sportif pour le département.



Légende voir pages 22 et 23

PRÉCONISATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

⇒ Implanter des salles spécifiques pour renforcer et améliorer le parc des équipements d'une zone plutôt fournie en termes de pratique.

Un besoin émerge sur la ville d'Auch. Le nombre de créneaux se trouve actuellement limité du fait de la concurrence d'autres sports dans la même salle. En conséquence, la création d'un nouvel équipement structurant permettrait d'augmenter la pratique du badminton.

Un projet à Fleurance devrait voir le jour avec la construction d'un gymnase au collège Hubert Reeves. Cela devrait permettre d'accentuer l'accueil de nouveaux publics pour le club de Fleurance et dans le Nord du département.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

3 projets de création de salles sont actuellement en cours : Lombez, Marciac et Saint Clar.

Le développement du badminton gersois passe par la création de plusieurs équipements normés. La vigilance devrait se porter autour de l'axe Nationale 124 afin de détecter de nouveaux projets sur les communes suivantes : Aubiet, Eauze, Montferrand-Saves et Vic-Fezensac tout en s'appuyant sur les communautés de communes d'Artagnan de Fezensac et du Grand Armagnac.

⇒ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire





8 écoles de jeunes

28 équipements recensés

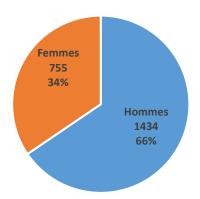
27 équipements classés

74% Hors Sécurité

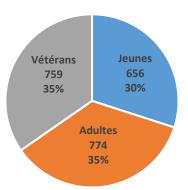
26% Hors Classement

1 équipement en cours

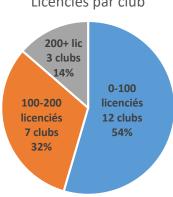


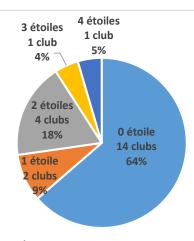


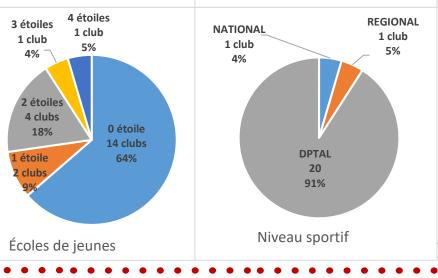




Licenciés par club







Écoles de jeunes

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

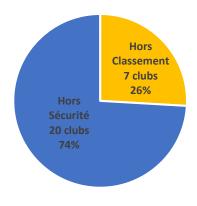
•

•

•

•

Classement des équipements



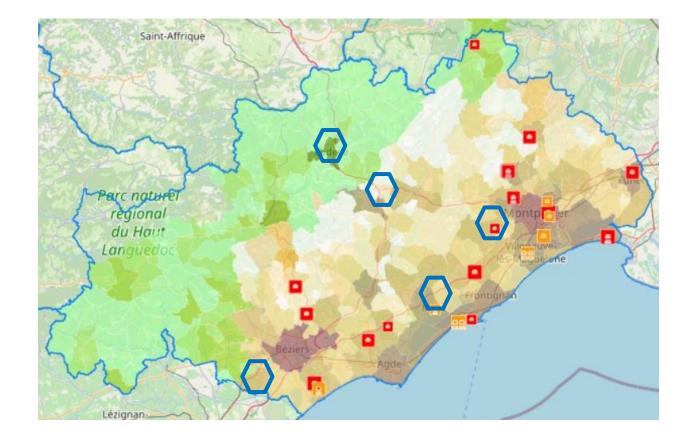
ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

L'Hérault se positionne comme le 2ème département en « licenciés » mais comme le 10ème département en « taux de pénétration » (0,19%). Ses 2189 licenciés sont répartis au sein de 22 clubs. 3 de ces clubs ont plus de 200 licenciés et 7 plus de 100 licenciés et 12 moins de 100 licenciés. 20 clubs sont de niveau départemental, 1 de niveau régional et 1 de niveau national.

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 34% de femmes, le département se place un peu en dessous de la moyenne nationale de 36%.

Sur 22 clubs, seuls 8 clubs possèdent une école de jeunes. La population jeune est relativement basse pour un département de cette envergure. 85% des clubs sont situés sur le littoral, ce qui est une des caractéristiques du maillage du badminton héraultais. C'est peut-être un frein aux pratiques en salles. De plus, le badminton subit l'ancrage fort de disciplines comme le basket et hand-ball très développées dans l'Hérault.

Les 28 équipements accessibles sont tous classés sauf 1 mais 74% d'entre eux sont classés « hors sécurité ». Cette situation s'explique en grande partie par l'ancienneté de ces équipements qui sont pour beaucoup des gymnases scolaires.



Légende voir pages 22 et 23

⇒ Implanter des salles dites de développement de pratique dans les zones « blanches ».

Les 3 communes de Péret, Saint-Chinian, Saint- Pons de Thomières disposent d'équipements très vétustes et seraient des pistes pour implanter des terrains ou de rénover ces salles afin de permettre ou de faciliter la pratique

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

La commune de Cournonterral a pour projet la construction d'une salle polyvalente qui représente une véritable opportunité pour la création d'un club.

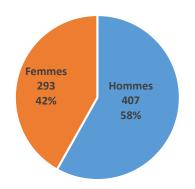
Les 4 communes citées ci-après doivent être surveillées car elles représentent des zones sans équipement mais elles pourraient à terme accueillir des clubs : Gignac, Nissan-lez-Enserune, Palavas, Vic la Gardiole et Villeveyrac.



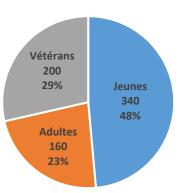
700 licenciés 11 clubs 5 écoles de je

- 5 écoles de jeunes
- 9 équipements recensés
- 8 équipements classés
- 63% Hors Sécurité
- 37% Hors classement
- 1 équipement en cours

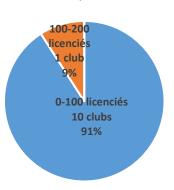
Répartition Femmes/Hommes



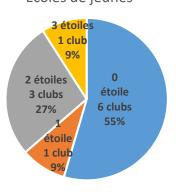




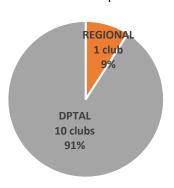
Licenciés par club



Écoles de jeunes



Niveau sportif



Classement des équipements

•

• • • • • •

•

•

•

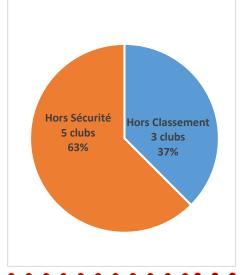
• • • •

•

•

•

•



ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

.

Le Lot se positionne comme le 7ème département en « licenciés » mais comme le 1er département en « taux de pénétration » (0,40%).

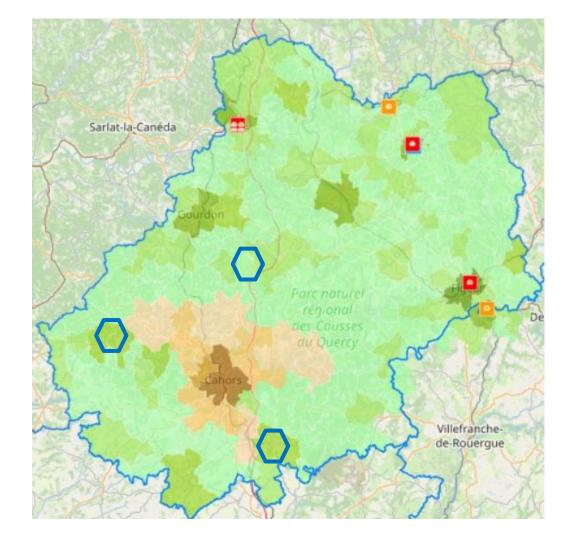
Ses 700 licenciés sont répartis au sein de 11 clubs actifs. 10 de ces clubs ont moins de 100 licenciés et 1 plus de 100 licenciés. 10 clubs sont de niveau départemental, 1 de niveau régional.

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 42% de femmes, le département se place bien au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

Sur 11 clubs, on peut remarquer que seulement 5 clubs possèdent une école de jeunes. Mais avec ces 5 écoles de jeunes, on note un excellent travail puisque le taux de répartition des jeunes est exceptionnel avec 48% des licenciés.

Beaucoup d'équipements sont à disposition mais ils ne sont pas aux normes (62% sont « hors sécurité ») ce qui ne permet pas un développement efficient. La rénovation des équipements peut donc apparaître comme une priorité pour le département. Et il est à noter que le Comité lotois est un des plus dynamiques quant à la mission Équipements avec le Comité tarnais.

Le Lot abrite le « triangle noir », la zone de pollution lumineuse la plus basse de France. Cette zone est très difficilement exploitable pour des projets d'équipements badminton puisque cette zone n'est pas peuplée.



Légende voir pages 22 et 23

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements non utilisés ou non conformes à la pratique du badminton.

Les principaux besoins se situent à Figeac. Malgré un bassin de population importante, le club de Figeac est contraint d'évoluer dans le gymnase du Collège (5 terrains) avec très peu de créneaux. Les lieux de pratique des communes de Souillac et de Gramat seront rénovés. Cela devrait améliorer l'accueil pour les 2 clubs FFBaD actifs sur ces communes.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Un projet d'équipement verra le jour sur la commune de Martel.

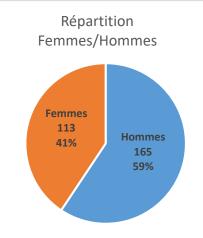
On retrouve de nombreuses salles dans des communes sans club. Ces salles doivent toutes être rénovées pour accueillir l'Activité badminton. Elles se trouvent dans les communes suivantes : Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Castelnau-Montratier, Espère, Lalbenque, Latronquière, Luzech, Puy-l'Évêque, Salviac, Vayrac

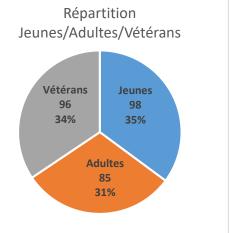
⇒ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire

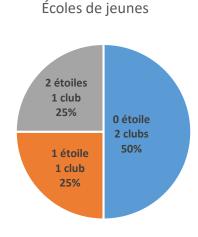


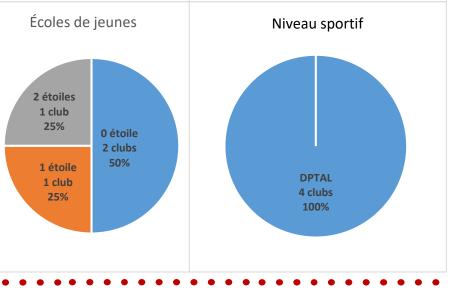
- 2 écoles de jeunes
- 4 équipements recensés
- 3 équipements classés
- 100% Hors classement
- 1 équipement en cours

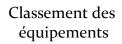












•

•

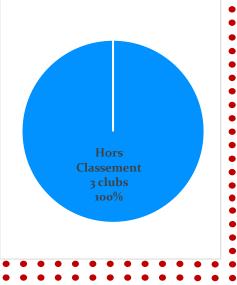
•

•

•

•

•



ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

4 clubs dans le département : La Canourgue (FRCBC), Langogne (BCL), Marvejols (BCBG), Mende (BCM).

1 seul club a plus de 100 licenciés. Les 4 clubs sont de niveau départemental. La Lozère se positionne comme le 11ème département en « licenciés » et comme le 2ème département en « taux de pénétration » (0,36%).

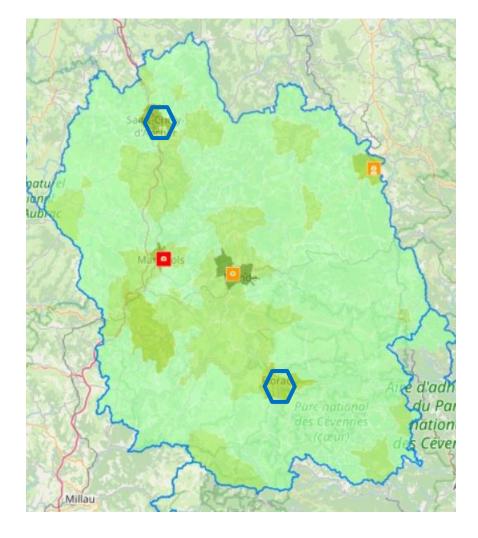
La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 41% de femmes, le département se place bien au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

La population la plus forte de licenciés est celle âgée de plus de 35 ans (47%).

3 clubs sur les 4 du département possèdent une école de jeunes. Ces jeunes représentent 35% des licenciés.

La qualité des 4 équipements accessibles n'est pas très bonne mais aucun n'est classé « hors sécurité ». Cette classification peut rassurer les propriétaires des lieux mais ne peut nous satisfaire, nous qui devons promouvoir l'activité du badminton partout et pour tous.

L'état du badminton lozérien s'explique par la ruralité du département avec des bassins de population faible mais aussi par la « concurrence » que représentent les foyers ruraux.



Légende voir pages 22 et 23

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements non utilisés ou non conformes à la pratique du badminton.

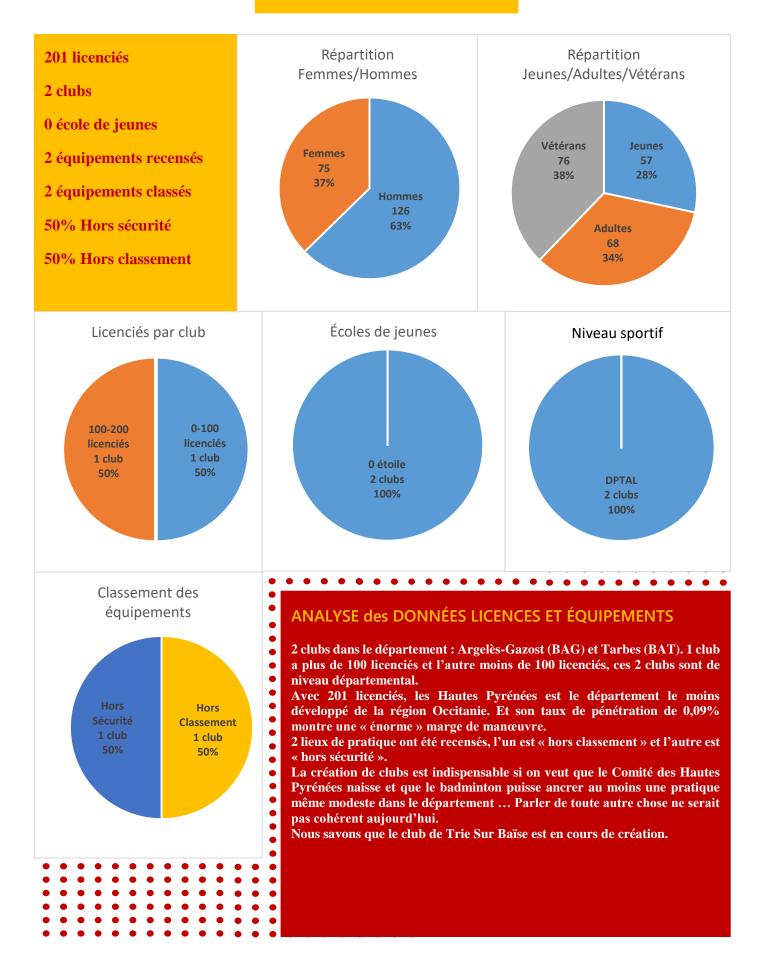
Les communes de Marvejols et de Mende mettent déjà des équipements à disposition des clubs locaux. Cependant, un équipement supplémentaire à Marvejols serait une bonne chose compte tenu de la nécessité de partage avec les autres associations sportives.

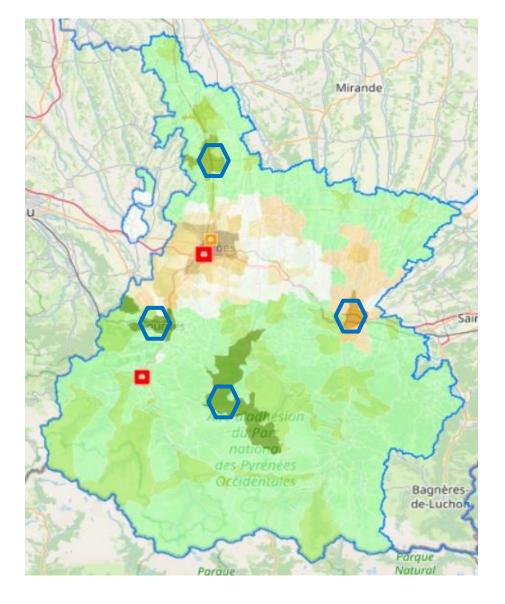
La commune de La Canourgue devrait rénover le gymnase communal et favoriser ainsi la pratique pour le club FFBaD local.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

La commune de Saint-Chély d'Apcher dispose d'un lieu de pratique qui doit être rénové. Il faut avoir une surveillance importante sur ce lieu afin de pouvoir créer un club dans cette zone. La commune de Florac-Trois-Rivières serait susceptible de construire un nouveau gymnase.

HAUTES-PYRÉNÉES





Légende voir pages 22 et 23

⇒ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements non utilisés ou non conformes à la pratique du badminton.

La Ville de Tarbes va réhabiliter le grand complexe « Arsenal 313 ». Cela peut être une 1ère solution pour améliorer les capacités de jeu sur la commune et pour faciliter un bon fonctionnement du club local.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Le développement du badminton dans les Hautes-Pyrénées passe par la création de clubs affiliés à la FFBaD associée à la création d'équipements normés ou une rénovation de certaines structures existantes.

Les communes suivantes disposent de gymnases à rénover fort probablement : Bagnères de Bigorre, Lannemezan, Lourdes et Vic en Bigorre.

PYRENÉES-ORIENTALES



15 clubs

8 écoles de jeunes

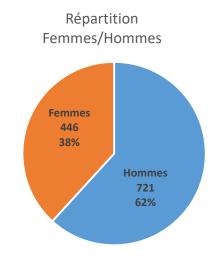
25 équipements recensés

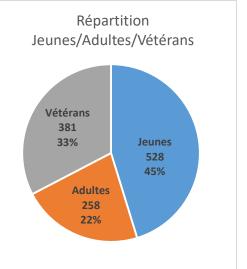
21 équipements classés

67% Hors Sécurité

37% Hors Classement

4 équipements en cours

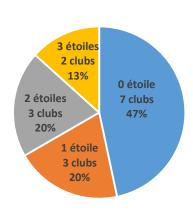


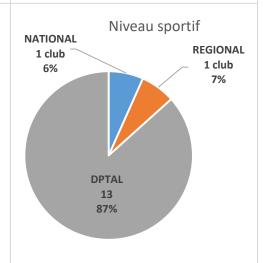


Licenciés par club









Classement des équipements

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

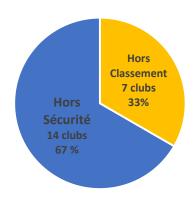
•

•

•

•

•



ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

Les Pyrénées Orientales se positionnent comme le 4ème département en « licenciés » mais comme le 6ème département en « taux de pénétration » (0.24%).

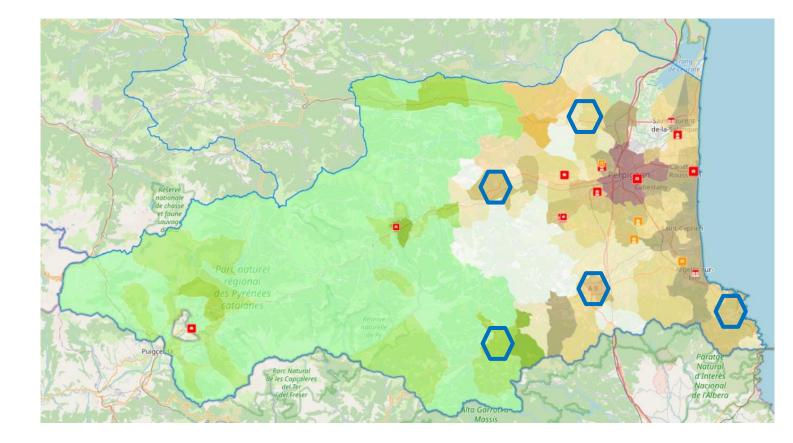
Ses 1167 licenciés sont répartis au sein de 15 clubs. 4 de ces clubs ont plus de 100 licenciés et 11 moins de 100 licenciés. 13 clubs sont de niveau départemental, 1 de niveau régional et 1 de niveau national.

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 38% de femmes, le département se place au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

La pratique des jeunes est très forte (45% des licenciés). Le département est très dynamique sur le public jeune. Plus de la moitié des clubs (8/15) dispose d'une école de jeunes.

Sur les 25 équipements accessibles, 21 sont classés mais 67 % sont « hors sécurité ». Cette situation grève le développement global de la discipline sur le département.

Même si les populations sportives de ce département sont très orientées vers les activités aquatiques et montagneuses, le Badminton y est correctement installé et pourrait se développer encore plus si les équipements n'étaient pas si inadaptés à notre discipline.



Légende voir pages 22 et 23

□ Implanter des salles dans les bassins de population importante qui sont carencés en équipements ou face à des équipements non utilisés ou non conformes à la pratique du badminton.

La priorité est la commune de Perpignan et sa grande couronne. En effet, les clubs de Perpignan et de Saint-Estève évoluent sur des gymnases « hors sécurité ». Il est donc nécessaire d'envisager l'implantation de salles structurantes (9 terrains et hauteur de 9 mètres) pour que le badminton sur ce bassin de population importante soit correctement accueilli. Il est déjà à noter qu'une salle de 7 terrains pourrait voir le jour à Saint Estève.

La commune va recevoir la réhabilitation du gymnase du collège. Le club de la commune devrait profiter de cette réhabilitation.

Il faut noter la création d'une salle sur la commune de Matemale à l'Ouest du département en zone montagne qui pourrait soutenir l'activité du club de Font-Romeu.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Les communes de Millas et de Ille-sur-Têt sont sans équipement mais peuvent représenter de nouveaux bassins de pratique. Ils sont à cibler pour d'éventuels projets.

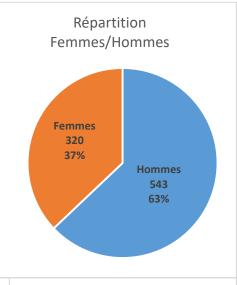
Les communes de Banyuls-sur-Mer, de Céret, de Port-Vendres, de Rivesaltes et de Soler sont aussi des villes à privilégier pour la création d'équipements et de clubs.

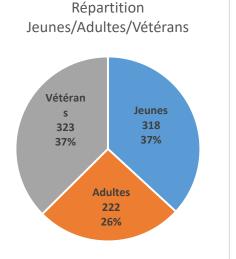
⇒ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

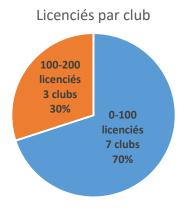
Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire.

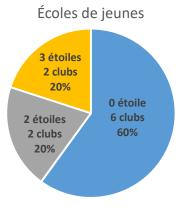
TARN

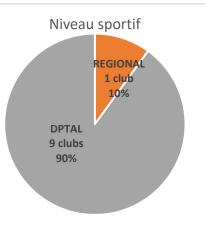


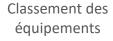












•

•

•

•

•

•

•

•

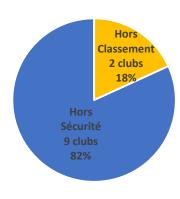
•

•

•

•

•



ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

Le Tarn se positionne comme le 5ème département en « licenciés » mais comme le 8ème département en « taux de pénétration » (0,22%).

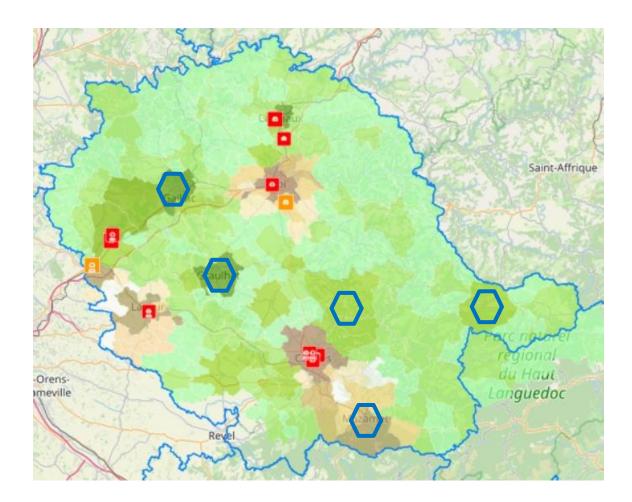
Ses 863 licenciés sont répartis au sein de 10 clubs actifs. 7 de ces clubs ont moins de 100 licenciés et 3 plus de 100 licenciés. 9 clubs sont de niveau départemental et 1 de niveau régional.

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 37% de femmes, le département se place donc un peu au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

5 clubs ont mis en place une école de jeunes. Les jeunes représentent 37% des licenciés.

Le Tarn s'est développé sur l'axe A64. Le parc des équipements actuels est vieillissant : 12 équipements recensés dont 11 classés mais 82% d'entre eux sont « hors sécurité » et ne permettent pas de pratiquer dans de bonnes conditions. Mais, 3 structures ont récemment vu le jour grâce au travail du Comité du Tarn. Il faut souligner que ce Comité est un des plus dynamiques quant à la mission Équipements avec le Comité du Lot.

Le Tarn est un fort bastion d'autres fédérations affinitaires. Ces structures occupent des salles et limitent l'implantation de clubs FFBaD.



Légende voir pages 22 et 23

⇒ Implanter des salles spécifiques pour renforcer et améliorer le parc des équipements d'une zone plutôt fournie en lieu de pratique.

Albi est la commune idoine, car bien desservie par le réseau routier, pour implanter une salle structurante de 9 terrains et 9 mètres de hauteur.

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

La commune de Mazamet doit réceptionner un nouvel équipement qui pourrait permettre la création d'un nouveau club dans le Sud du département.

Les communes de Gaillac, de Graulhet, de Puylaurens et de Réalmont sont aussi des villes à privilégier pour la création d'équipements et de clubs.

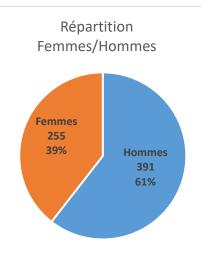
Autre projet : le site de Cap Découverte sur la commune de Le Garric devrait transformer un de ses équipements en salle multisports. Cela permettrait d'obtenir une salle de complément pour le Comité qui y organiserait des stages et des regroupements.

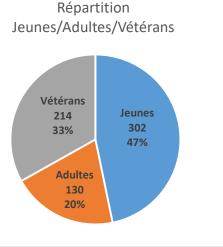
⇒ Mise en sécurité des lieux de pratique utilisés par les clubs FFBaD.

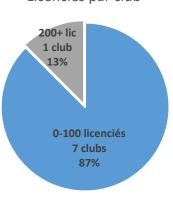
Villes et communes concernées avec report en annexe complémentaire.

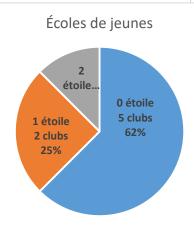
TARN-ET-GARONNE











•

•

•

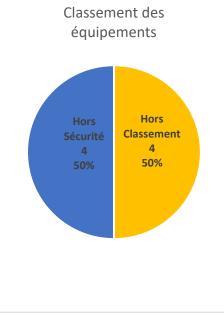
•

•

• • • • • •

•





ANALYSE des DONNÉES LICENCES ET ÉQUIPEMENTS

7 clubs sont sur le département : Saint-Antonin-Noble-Val (BCSA), Caussade (BCQC), Verdun (MJCV), Golfech (LFDV), Verdun (LVV), Montauban (MBC), Saint-Étienne-de-Tulmont (VSB), Lafrançaise (SQLO).

Le Tarn et Garonne se positionne comme le 8ème département en « licenciés » mais comme le 5ème département en « taux de pénétration » (0,25%).

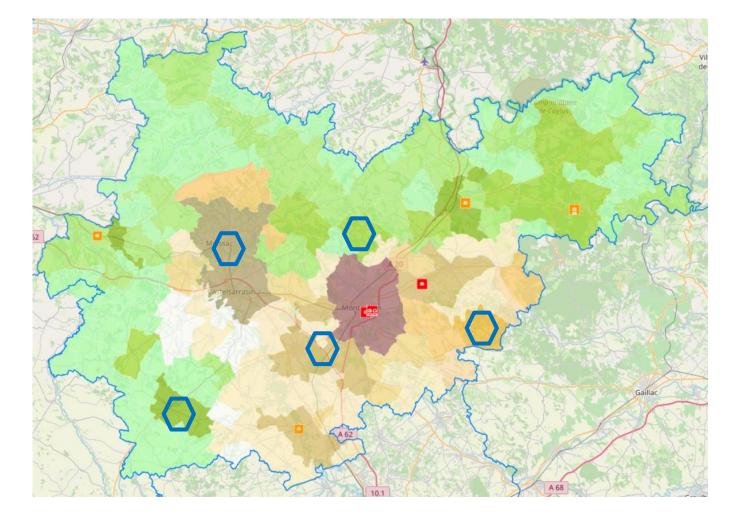
Ses 646 licenciés sont répartis au sein de 8 clubs. 7 de ces clubs ont moins de 100 licenciés et 1 plus de 100 licenciés. Tous ces clubs sont de niveau départemental.

Il est à noter que le club de Montauban représente près de 40% des licenciés du département et les 3 équipements qu'il utilise sont « hors sécurité ».

La mixité au badminton est importante pour son rayonnement. Avec 39% de femmes, le département se place donc nettement au-dessus de la moyenne nationale de 36%.

3 clubs seulement ont mis en place une école de jeunes, alors que les jeunes représentent 47% des licenciés.

La moitié des 8 équipements classés est « hors sécurité », l'autre moitié est « hors classement ». Cette situation reste insatisfaisante.



Légende voir pages 22 et 23

⇒ Allier la création potentielle d'un club avec un projet d'équipement normé aux règles techniques de la FFBaD.

Un projet de création est à suivre : Montech avec la création d'un gymnase pour le lycée, Verdun sur Garonne devrait disposer d'un nouveau gymnase pour son futur collège. Cela devrait être une opportunité importante pour les deux clubs affiliés de la commune (MJCV et LVV), car ils jouent dans des équipements totalement vétustes. Les communes de Castelsarrasin, de Labastide-Saint-Pierre et Valence d'Agen sont aussi des villes à privilégier pour la création d'équipements et de clubs.

STRATÉGIE DU SCHÉMA RÉGIONAL ÉQUIPEMENTS

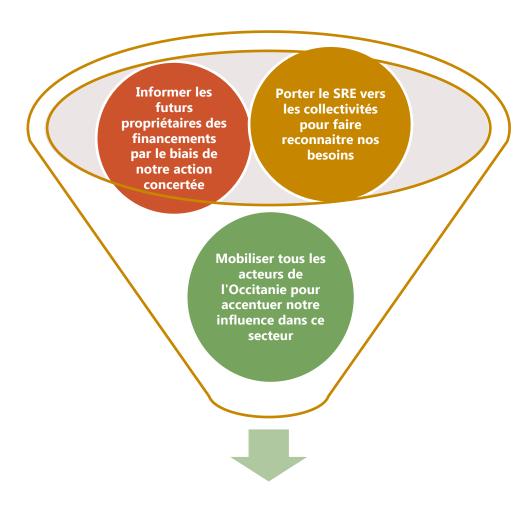
PROJECTIONS ET AXES DU SCHÉMA

PERSPECTIVES

Nous pouvons déterminer 5 axes majeurs découlant des analyses effectuées sur les différents états des lieux en territoire

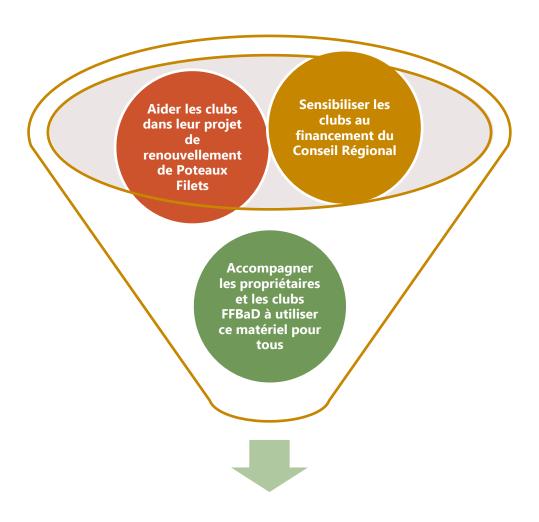


CRÉER DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET QUALITATIFS POUR NOTRE DISCIPLINE



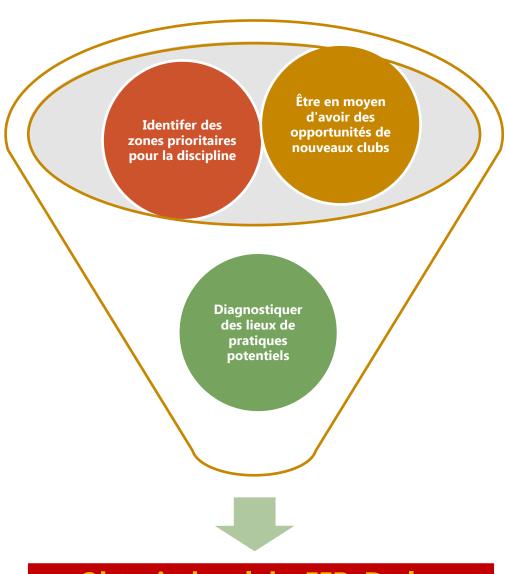
Augmenter le nombre d'équipements permettant le bon développement de notre sport

LANCER UNE CAMPAGNE DE MISE EN CONFORMITÉ



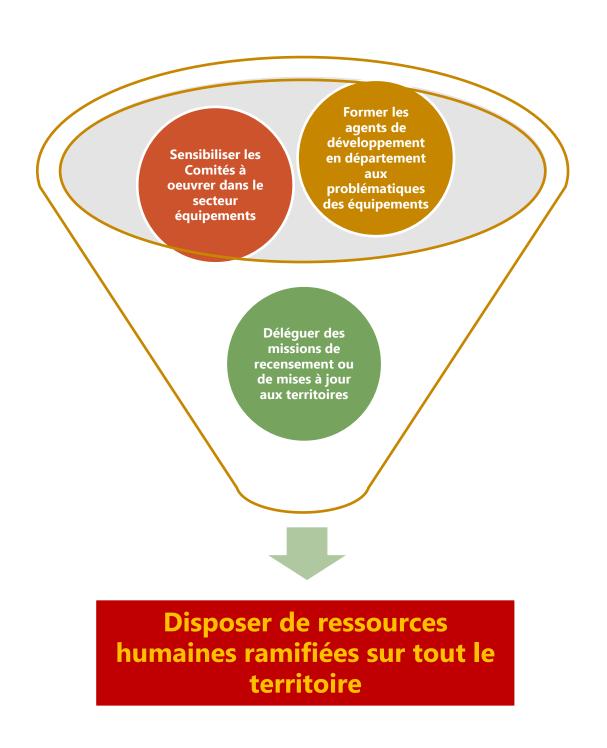
Cibler les lieux de pratique "Hors Sécurité" pour améliorer leurs classifications

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ AUTOUR DE NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE

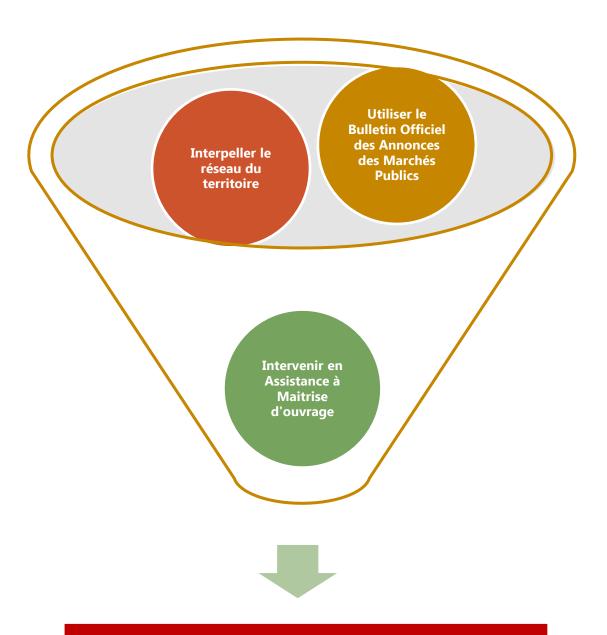


Obtenir des clubs FFBaD plus accueillants afin de promouvoir toutes les pratiques du Badminton

DÉVELLOPER LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS « ÉQUIPEMENTS » DANS LES DÉPARTEMENTS



RENFORCER LA CELLULE DE VEILLE ET ACCOMPAGNER LES PROJETS

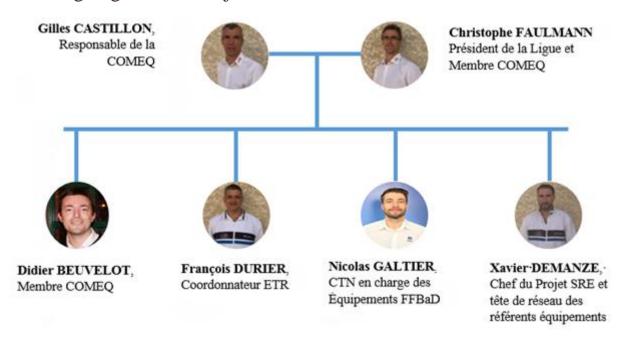


Impacter les nouveaux projets de lieux de pratique avec nos règles techniques

PILOTE et TÊTE DE RÉSEAU ÉQUIPEMENTS

La COMEQ, COMmission Équipements est une équipe composée d'élus, de bénévoles de salariés et de notre CTN Territorial.

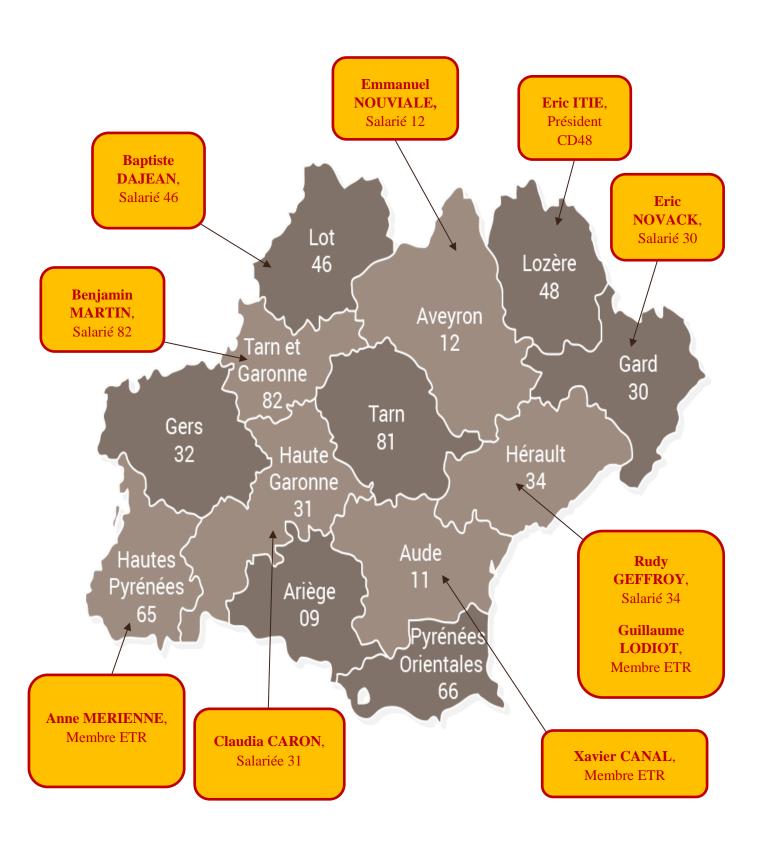
Notre organigramme à ce jour :



Missions à assurer :

- 1. Recensement des équipements utilisés par les clubs pour l'attribution d'un classement fédéral (+ phases d'actualisation RES)
- 2. Campagne pour relever les niveaux de classification des lieux de pratique
- 3. Sensibiliser les futurs propriétaires à suivre les règles techniques de la FFBaD
- 4. Établir une veille active sur les potentiels projets d'équipements
- 5. Aide et assistance à la maîtrise d'ouvrage sur les projets en cours
- 6. Soutien technique aux clubs et aux comités pour l'amélioration de leurs équipements
- 7. Travaux de mises à jour du SRE tous les deux ans, ainsi que les outils utilisés

LE RÉSEAU DU TERRITOIRE



PROGRAMMATION ET RÉACTUALISATION

Pour que ce dossier soit toujours au plus près des territoires, la COMEQ devra assurer des campagnes de mises à jour afin qu'il réponde aux besoins et aux exigences de tous tout au long des Olympiades où il sera actif.

Mettre à jour les données techniques des équipements

Intégrer les nouveaux axes politiques et stratégiques de développement SRE de 2020 à 2032

Évaluer le niveau qualitatif et quantitatif atteint

Redéfinir ou pérenniser des axes de cohérence



Ces phases auront lieu tous les 2 ans avec une révision du SRE.

REMERCIEMENTS

La Commission Équipements dans son intégralité est bien entendu à remercier pour ce travail fondamental mais en particulier, il faut nommer :

Les comités départementaux qui ont été sollicités et qui ont pu répondre présents pour que ce document soit une œuvre collective avant tout.

Didier Beuvelot pour sa maîtrise des statistiques et du logiciel Poona.

Christophe Faulmann, le Président de la Ligue Occitanie depuis 2017, pour son action politique en dehors et à l'intérieur de la région peu évidente face à ce dossier, mais aussi pour sa participation proactive dans la conception de ce document.

François Durier qui a pu apporter une prise de recul et toujours dans un souci de cohérence.

Nicolas Galtier, qui s'est montré très présent dans les coulisses et qui nous a fait partager son expertise dans le domaine.

Nous n'oublions pas les personnes qui sont arrivées pour la dernière ligne droite et qui restent essentiels pour parachever un dossier aussi dense : un grand merci à Christian, Valérie et à Louis.

Les services de la DRJSCS pour leurs écoutes et leurs conseils avisés.

Gilles Castillon, pour qu'un dossier se concrétise sur autant d'années, il fallait un élu déterminant qui s'inscrive dans le temps, et qui traverse plusieurs saisons, plusieurs mandats même, et nous l'avons trouvé en la personne de Gilles. Encore Responsable de la Commission Équipement en 2020, il œuvre depuis 2009 sur le sujet, sans relâche et avec passion. D'abord en tant que Président, et encore aujourd'hui, il va nous aider à porter le secteur Équipements dans les prochaines Olympiades. Il n'était pas possible de ne pas le remercier particulièrement et chaleureusement. Un très grand merci à lui et une pensée à nos conversations passionnées et engagées quelques fois tard le soir, très tard le soir ...

Après ce dossier fondateur, le début de l'aventure commence.

ANNEXES

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

ET

INFORMATIONS
TECHNIQUES SUR LES
ÉQUIPEMENTS

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR CLUBS

Nom du club	Commune du club	Nombre licenciés	Nombre d'adultes	Nombre de jeunes	Nombre de Terrains	Nombre d'étoile EFB	Niveau d Équipe	Année de création
	ARIEGE							
Association de Badminton de Foix	Foix	63	51	12	4		Dép	2009
Badminton De Saint Girons	Saint-Girons	53	36	17	5		Dép	1992
Badminton Club Appameen	Pamiers	73	40	33	5		Rég	1988
Badminton Club Lezatois	Lézat-sur-Lèze	58	27	31	4		Dép	1999
	AUDE		1	1	1			
Badminton Club Narbonnais	Narbonne	233	134	99	7	3	Rég	2000
Badminton Club de la Cité Carcassonnaise	Carcassonne	5	5	0	7		Dép	2019
Badminton Club Castelnaudary	Castelnaudary	105	57	48	7	4	Rég	1993
Badminton Trèbes Carcassonne	Trèbes	99	38	61	7	3	Dép	1988
Limoux Badminton Haute-Vallée	Limoux	72	34	38	7	2	Dép	1998
	AVEYRON							
Olemps Badminton Club	Olemps	55	46	9	5		Dép	2001
Badminton Club Baraqueville Ségala	Baraqueville	15	15	0	5		Dép	2007
Les Fous du Volant Cransacois	Cransac	38	36	2	5		Dép	2011
Les Fous du Volant Requista	Réquista	23	4	19	5		Dép	2015
Stade Olympique Millavois Bad.	Millau	94	69	25	7	1	Dép	1995
Courir en Lévézou	Villefranche-de-Panat	7	5	2	4		Dép	2017
Club Badminton Rodez	Rodez	173	133	40	5	2	Reg	1995
Compound Club Athl.capdenac	Capdenac-Gare	67	38	29	4		Dép	1995
Saint Affrique Badminton	Saint-Affrique	48	31	17	7		Dép	1992
Bad Au Monas	Le Monastère	118	68	50	7	1	Dép	1996
Gaspar Badminton Club	Villefranche-de-Rouergue	121	69	52	8		Dép	1997
	GARD							
Aigues Vives Badminton	Aigues-Vives	117	69	48	5	3	Reg	2002
UnaNîm'Bad	Nîmes	85	85	0	7		Reg	2006
AOG section Badminton	Saint-Geniès-de-Malgoirès	51	22	29	6	2	Dép	2008
Badminton Club Aramonais	Aramon	40	33	7	7		Dép	2011
Les Volants de Calvisson	Calvisson	114	78	36	9	2	Dép	2013
Bad Club Milhaudois	Milhaud	91	54	37	7		Dép	2017
Volant des Costières	Manduel	84	60	24	9	2	Dép	2017
Olympique Badminton Club Nimes	Nîmes	322	196	126	6	4	Reg	1986
Badminton Club Remoulins	Remoulins	41	34	7	7		Dép	1995
Badminton Gard Rhodanien	Bagnols-sur-Cèze	250	150	100	9	2	Reg	1995
Uzes Badminton	Uzes	132	81	51	9		Dép	1996
Badminton Club Bacchus Generacois	Générac	58	35	23	7	2	Dép	1998
Anduze Badminton Club	Anduze	81	76	5	7		Dép	1998
Bad Club De Rodilhan	Rodilhan	33	32	1	7		Dép	1998
CVN Bad	Grand Alès	145	86	59	7	3	Reg	1998

Nom du club	Commune du club	Nombre licenciés	Nombre d'adultes	Nombre de jeunes	Nombre de Terrains	Nombre d'étoile EFB	Niveau d'Équipe	Année de création
	HAUTE GARONNE							
Badminton Etoile Portesienne	Portet-sur-Garonne	52	52	0	4		Dép	2000
Recrea-gym	Plaisance-du-Touch	93	55	38	4	1	Dép	1993
Badminton Saint Gaudens	Saint Gaudens	70	42	28	7		Dép	2002
Avenir Fonsorbais Badminton	Fonsorbes	158	85	73	7	3	Dép	2002
Volant Radieux Pinsaguelois	Pinsaguel	57	55	2	4		Dép	2003
Club de l'Hers	Saint-Orens	6	2	4	4		Dép	2003
As Centre D'essais Aéronautique	Toulouse	45	27	18	12		Dép	2004
Volant Intrépide Saint Pierrin	Saint-Pierre-de-Lages	80	60	20	5		Dép	2005
MJC Badminton Villefranche de Lauragais	Villefranche de Lauragais	75	50	25	4		Dép	2007
Volant Saint Martin	Saint-Martin-du-Touch	64	63	1	4		Dép	2007
Les Bauzibads	Fonbeauzard	55	37	18	4		Dép	2007
Badminton Club de Castanet	Castanet-Tolosan	101	67	34	7	2	Dép	2008
Bad a Labège	Labège	124	108	16	7	1	Dép	2009
Nailloux Badminton Club	Nailloux	91	58	33	5	1	Dép	2009
Association Badminton Croix Daurade	Toulouse	36	36	0	12		Dép	2009
Les Fous du Volant Aussonnais	Aussonne	160	126	34	7	2	Dép	2009
Foyer Rural VC Lavernose-Lacasse	Lavernose-Lacasse	87	27	60	7	3	Dép	2010
Badminton Club de Fontenilles	Fontenilles	74	72	2	7		Dép	2011
Plume Lauragaise	Villefranche de Lauragais	132	88	44	7	1	Dép	2011
Toulouse Métropole Badminton Club	Toulouse	40	30	10	12	2	Rég	2014
Bad'in Fenouillet	Fenouillet	95	59	36	4		Dép	2018
A.s. Ayguesvivoise	Ayguesvives	59	34	25	5	2	Dép	1995
Bc Tournefeuille	Tournefeuille	153	96	57	6	1	Nat	1995
A.s. Toulouse Mirail Badminton	Toulouse	100	85	15	7	1	Dép	1995
Bad. Association Cornebarrieu	Cornebarrieu	122	91	31	7		Dép	1995
Blagnac Badminton Club	Blagnac	315	236	79	7	4	Nat	1994
Bad Club Grenadin	Grenade	80	43	37	5	2	Dép	1992
Saint-Orens Badminton	Saint-Orens	212	140	72	10	4	Rég	1995
Olympe Badminton Club	Toulouse	146	146	0	12		Dép	1964
Saint Jean Badminton Club	Saint Jean	214	149	65	7	3	Dép	1995
Toulouse Olympique Aerospatiale Club	Toulouse	73	56	17	6	2	Nat	1969
Union Sport. Leguevinoise Bad.	Lèguevin	133	79	54	7	2	Dép	1995
U.S. Ramonville Badminton	Ramonville Saint-Agne	125	85	40	5	2	Nat	1995
Volant Club Toulousain	Toulouse	208	154	54	7	2	Nat	1995
Badminton Muret	Muret	155	110	45	6	2	Rég	1995
Club De Badminton Villeneuvois	Villeneuve Tolosane	186	114	72	7	4	Dép	1995
Union Sportive De Colomiers	Colomiers	232	165	67	7	2	Dép	1998
Toulouse Université Club badminton	Toulouse	217	215	2	7		Dép	1999

Nom du club	Commune du club	Nombre licenciés	Nombre d'adultes	Nombre de jeunes	Nombre de Terrains	Nombre d'étoile EFB	Niveau d'Équipe	Année de création
	GERS							
Mirande Badminton Club	Mirande	92	55	37	5		Dép	2002
Badminton Club Lislois	L'Isle-Jourdain	150	69	81	7	3	Dép	2002
Badminton Association de Fleurance	Fleurance	43	36	7	4		Dép	2015
Club Auscitain De Badminton	Auch	108	74	34	7	1	Rég	1978
	HÉRAULT							
Badminton Club Lunellois	Lunel	133	83	50	7		Dép	2003
Badminton Club De Meze	Mèze	73	36	37	12	3	Dép	2004
Badminton Club La Grande Motte	La Grande Motte	58	36	22	7	2	Dép	2004
Badminton Pignan	Pignan	87	81	6	7		Rég	2007
Badminton Club Bessanais	Bessan	14	14	0	7		Dép	2008
Saint-Gely-Saint Clément Badminton	Saint-Gély-du-Fesc	136	93	43	7	2	Dép	2009
Association Sportive Villeneuve Badminton	Villeneuve-lès- Maguelone	103	64	39	7	1	Dép	2009
Bad A Flo	Florensac	44	43	1	6		Dép	2009
Beziers Badminton ABSR	Béziers	173	107	66	7	2	Dép	2010
BAD Ganges	Ganges	42	29	13	7		Dép	2011
Le Volant Gigeannais	Gigean	53	39	14	7		Dép	2011
Magalas Badminton	Magalas	26	24	2	5		Dép	2011
Chemin des Cimes	Montpellier	21	21	0	7		Dép	2011
Juvibad	Juvignac	154	101	53	7	2	Dép	2011
Association Sportive des Alain Savary	Saint-Mathieu-de- Tréviers	48	21	27	7		Rég	2012
Badminton Club Pérols	Pérols	95	65	30	7		Dép	2013
Badminton Club Serignan	Sérignan	69	39	30	7	1	Dép	2015
Les Plumes Vendarguoises	Vendargues	41	26	15	7		Dép	2018
Club Badminton de Lattes	Lattes	83	82	1	7		Dép	2019
Association Bad In Lez	Castelanau-Le-Lez	362	247	115	7	4	Nat	1995
Montpellier Badminton Club	Montpellier	166	117	49	9	3	Rég	1987
Sete Badminton Club	Sète	148	105	43	6	2	Rég	1999
	LOT							
Zem'bad Le Montat	Le Montat	43	24	19	4	2	Dép	2002
Badminton Biars Bretenoux	Biars-sur-Cère	80	51	29	7	1	Dép	2007
Athlé 46 Badminton Souillac	Souillac	45	25	20	9		Dép	2009
Labastide-Murat Badminton Club	Labastide-Murat	34	21	13	4		Dép	2015
SauBad	Sauzet	35	19	16	4		Dép	2016
Badminton Bouriane Club	Gourdon	45	22	23	5		Dép	2016
Bleuets Badminton Club	Saint-Cyprien	15	13	2	4		Dép	2017
Club Badminton Figeacois	Figeac	109	65	44	5	2	Dép	1988
Pradines Badminton	Pradines	178	82	96	7	3	Rég	1995
Badminton Saint-cere	Saint-Céré	77	20	57	7		Dép	1996
Asso. Culture Et Loisirs Gramat	Gramat	38	17	21	9		Dép	1998

Nom du club	Commune du club	Nombre licenciés	Nombre d'adultes	Nombre de jeunes	Nombre de	Nombre d'étoile EFB	Niveau d'Équipe	Année de création
	LOZÈRE	ī		T		T		
Badminton Club de la Bete Du Gevaudan	Marvejols	86	54	32	8	2	Dép	2001
Badminton Club Mendois	Mende	118	85	33	5	1	Dép	2001
Badminton Club Langonais	Langone	41	24	17	5		Dép	2006
Foyer Rural de la Canourgue / Badminton Club	La Canourgue	33	17	16	5		Dép	2017
	HAUTES PYRÉNÉES							
Badminton Argelès-Gazost	Argelès-Gazost	66	47	19	7		Dép	2014
Badminton Athletic Tarbais	Tarbes	135	97	38	5		Dép	1997
P	YRÉNÉES ORIENTALES							
Badminton Saint Esteve	Saint Estève	153	61	92	5	3	Rég	2000
Le Volant Salanquais	Toreilles	98	54	44	7	2	Nat	2001
Joyeuse Plume Des Aspres	Thuir	113	70	43	5		Dép	2004
Club Badminton Canet 66	Canet	60	40	20	6	1	Dép	2009
Le Volant des Alberes	Argelès-sur-Mer	118	55	63	7	3	Dép	2009
La Plume Toulougienne	Toulouges	82	44	38	6		Dép	2009
Bages Badminton Club	Bages	147	63	84	7	3	Rég	2010
Badminton Club Estagel Fenouillèdes	Estagel	27	24	3	5		Dép	2013
Cabestany Olympique Culturel Badminton	Cabestany	10	10	0	5		Dép	2014
Cerdagne Badminton Estavar	Estavar	28	20	8	4		Dép	1995
Perpignan Roussillon Badminton	Perpignan	91	57	34	9		Dép	1995
Saint Cyprien Badminton	Saint-Cyprien	60	37	23	6		Dép	1995
Assoc. Badminton Club St Nazaire	Saint-Nazaire	58	37	21	5		Dép	1995
Prades Badminton	Prades	69	29	40	7	1	Dép	1994
Font Romeu Badminton	Font Romeu	43	37	6	8		Rég	1996
	TARN					<u> </u>	- 6	
Le Volant d'Oc Vauréen	Lavaur	123	84	39	7	2	Rég	2006
Les As du Volant	Saint-Sulpice	92	52	40	7		Dép	2006
Badminton Le Garric	Le Garric	14	13	1	4		Dép	2007
Badminton du Rabastinois	Rabastens	90	54	36	7	3	Dép	2011
Lisle sur Tarn Badminton	Lisle-sur-Tarn	38	25	13	7	1	Rég	2015
Marssac Badminton	Marssac	53	32	21	7		Dép	2017
Lescure Badminton Club	Lescure-d'Albigeois	27	20	7	7		Dép	2018
Union du Badminton de l'Agglomération Albigeoise	Albi Agglomération	169	95	74	7	3	Rég	1995
Castres Badminton Club	Castres	158	107	51	6	2	Rég	1995
Badminton Club Leo Lagrange	Carmaux	97	63	34	7	2	Dép	1995
Dudininton Club Deo Engrunge	TARN ET GARONNE	<i>,</i> ,	05	31	<u> </u>		Вер	1775
Badminton Club de St Antonin Noble Val	Saint Antonin Noble Val	40	29	11	7		Dép	2005
Badminton Club Quercy Caussadais	Caussade	37	16	21	9		Dép	2005
Sud Quercy Lafrançaise Omnisport	Lafrançaise	52	14	38	7		Dép	2009
Volant Stéphanois Badminton	Saint-Etienne de Tulmont	81	34	47	6	2	Dép	2013
Les Volants Verdunois	Verdun sur Garonne	70	40	30	5		Dép	2013
Les Fous du Volant Golfech	Golfech	70	48	22	5		Rég	1995
Montauban Badminton Club	Montauban	279	155	124	7	2	Rég	1993
14TOTTAGUOGIT DAGITITION CIUU	Verdun sur Garonne	17	8	9	5		Dép	1995

TABLEAU DES CLASSIFICATIONS FFBaD

C	Classements Équipements - Avril 2016
Classements	Critères évalués (RT = Règles Techniques)
INTERNATIONAL	Conformité RT : Hauteur 12 m, tapis de jeu, chaises d'arbitrage
NATIONAL	Conformité RT : 4 terrains minimum et Hauteur mini 8,73m (avec tolérance), P-F classés FFBaD, chaises d'arbitrage et sol conforme EN 14904
RÉGIONAL	Conforme RT: 7 terrains et hauteur mini 8,73m (avec tolérance), P-F classés FFBaD et sol conforme EN 14904
DEROGATOIRE RÉGIONAL	Avant 1/01/07 → 7 terrains et hauteur entre 6,79m et 9m et sol conforme EN 14904
HORS CLASSEMENT	Conformité RT: Moins de 7 terrains et Hauteur inférieure à 8,73m (avec tolérance)
HORS SECURITE	Distances hors sécurité, P-F hors sécurité, sol conformité EN 14904 (béton, goudron)
	Ensembles Poteaux et Filets
PF Hors Classement	Mise en conformité depuis juillet 2012
PF Hors Sécurité	Mise en conformité depuis septembre 2008
	Chaises d'Arbitrage
Chaise Hors Classement	Conformité RT
Chaise Hors Sécurité	Mise en conformité depuis juillet 2009

Les trois critères qui entraînent le classement « Hors Sécurité » d'une salle :

- 1. Non-respect des distances minimales de sécurité a. (Cf. RT FFBaD – Edition Juillet 2010)
- 2. Salle équipée en poteaux « Hors Sécurité conformité 2008 » a. (Cf. Note classement ensembles PF V1)
- 3. Le type de sol conformité aux normes EN 90202 et EN 14904 a. (Cf. Norme EN 14904 VF 2007)

SALLES HORS SÉCURITÉ: OBJECTIF RÉNOVATION

États des équipements répertoriés

1. SOL / DISTANCES DE SÉCURITÉ / ENSEMBLES POTEAUX FILETS

a. Installations « Hors Sécurité » à cause des 3 critères cumulés sol conformité, distances de sécurité non respectées et les ensembles poteaux filets hors sécurité.

2. SOL / DISTANCES DE SÉCURITÉ

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause des 2 critères cumulés sol en conformité, et distances de sécurité non respectées.
- b. Les ensembles poteaux filets sont classés.

3. SOL / ENSEMBLES POTEAUX FILETS

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause des 2 critères cumulés sol en conformité, et les ensembles poteaux filets hors sécurité.
- b. Les distances de sécurité sont respectées.

4. SOL / ENSEMBLES POTEAUX FILETS CONFORMITÉ 2012

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause du seul critère sol en conformité.
- b. Les ensembles poteaux filets doivent être mis en conformité 2012.
- c. Les distances de sécurité sont respectées.

5. DISTANCES DE SÉCURITÉ / ENSEMBLES POTEAUX FILETS

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause des 2 critères cumulés distances de sécurité non respectées et les ensembles poteaux filets hors sécurité.
- b. Le sol est conforme.

6. SOLS

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause du seul critère sol en conformité.
- b. Les distances de sécurité sont respectées et les ensembles poteaux filets sont classés.

7. DISTANCES DE SÉCURITÉ AVEC ENSEMBLES POTEAUX FILETS CONFORME 2012

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause du seul critère distances de sécurité non respectées.
- b. Les ensembles poteaux filets doivent être mis en conformité 2012.
- c. Le sol est conforme.

8. DISTANCES DE SÉCURITÉ

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause du seul critère distances de sécurité non respectées.
- b. Le sol est conforme et les ensembles poteaux filets sont classés.

9. ENSEMBLES POTEAUX FILETS

- a. Installations « Hors Sécurité » à cause du seul critère ensembles poteaux filets hors sécurité.
- b. Le sol est conforme et les distances de sécurité sont respectées.

SOL / DISTANCES DE SÉCURITÉ / ENSEMBLES POTEAUX FILETS Sol Nb de Nb conforme Dist Type de Ville Propriétaire Ht terrains Dept. Nb de Poteaux par classement Nom Classement sol places terrain norme tracés EN Gymnase Collège 6 HS Conformité Béton 1 Non classé Hors HS 09 Foix 0 5.40 6 NON Département Lakanal brut 2008 Conformité 2012 Sécurité Gymnase Jean 7 HS Conformité Hors HS 30 7 Anduze Commune Carrelage 0 5.05 NON Louis Maurin -2008 Sécurité 2 HS Conformité Centre sportif Léo Hors HS 30 0 5.05 7 NON Bagnols-sur-Cèze Commune Carrelage Lagrange -2008 Sécurité Centre sportif saint 2 HS Conformité 1 Non classé Hors HS Exupéry - gymnase 30 Bagnols-sur-Cèze Commune Carrelage 0 6.50 7 NON Conformité 2012 2008 Sécurité centre sportif Établissement 2 HS Conformité Hors HS Goudron Gymnase 31 Toulouse 0 5.66 7 NON privé 2008 Sécurité Lycée Airbus-Établissement professionnel privé 7 HS Conformité Hors HS 31 Toulouse 0 7.10 7 NON Goudron des métiers de privé 2008 Sécurité l'aéronautique Ecole Maternelle "La Colline aux Villefranche-de-Béton 5 HS Conformité Hors HS 31 Commune 0 7.00 4 NON Enfants" - salle Lauragais brut 2008 Sécurité polyvalente 3 HS Conformité 4 HS Conformité Béton Hors HS Halle aux sports 34 Maraussan Commune 0 5.37 6 NON 2008 2008 Sécurité brut 5 HS Conformité Béton Hors HS 0 NON Gymnase 66 Thuir Commune 5.01 5 2008 Sécurité brut Halle des sports -2 HS Conformité Hors Béton HS 0 NON Thuir 5.01 5 66 Commune salle multisports 2008 Sécurité brut

2.		SOL / DISTANCES DE SÉCURITÉ													
Nom	Dept.	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht		Sol conforme norme EN	Nb de Poteaux	par classement	Dist terrain	Classement			
Complexe Sportif - Gymnase	12	Baraqueville	EPCI	Béton brut	0	6.03	6	NON	6 Non classé Conformité 2012		HS	Hors Sécurité			
Gymnase Maurice Saussine -	30	Saint-Hilaire-de- Brethmas	Commune	Goudron	0	5.35	5	NON	5 Non classé Conformité 2012		HS	Hors Sécurité			
Salle du Mouzon	32	Auch	Commune	Béton brut	1088	7.27	14	NON	5 National	2 Non classé Conformité 2012	HS	Hors Sécurité			
Salle Multisports	34	Bassan	Commune	Béton brut	0	4.80	6	NON	1 Non classé Conformité 2012	3 Non classé Conformité 2012	HS	Hors Sécurité			

3 SOL / ENSEMBLES POTEAUX FILETS

Nom	Dept.	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht	Nb de terrains tracés	Sol conforme norme EN	Nb de Poteaux	par classement	Dist terrain	Classement
Foyer rural -	09	Lézat-sur- Lèze	Commune	Béton brut	300	6.12	4	NON	4 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase Jules Ferry	31	Colomiers	Commune	Béton brut	300	5.02	4	NON	4 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Salle polyvalente du Trépadé	31	Fonsorbes	Commune	Béton brut	0	9.00	5	NON	5 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe municipal - Salle 1 tennis couvert	31	Portet-sur- Garonne	Commune	Goudron	0	6.22	4	NON	4 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe couvert - salle polyvalente	31	Saint-Jean	Commune	Béton brut	0	7.17	4	NON	4 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Ensemble René Cassin - salle Albert Schweitzer	31	Saint-Jean	Commune	Béton brut	100	6.74	5	NON	1 National	4 HS Conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Base de loisirs des Argoulets - Tennis couverts	31	Toulouse	Commune	Béton brut	0	6.10	12	NON	8 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Espace Sportif Colette Besson- Court de Badminton	66	Font-Romeu- Odeillo-Via	Commune	Autre	0	6.05	5	NON	5 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase Complexe Lagreze -	81	Albi	Commune	Béton brut	0	5.24	5	NON	7 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase 2 (aire 1)	81	Blaye-les- Mines	EPCI	Béton brut	0	7.08	6	NON	7 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase George Mazars	81	Castres	Commune	Béton brut	0	4.67	6	NON	4 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Salle de sports	81	Le Garric	Commune	Goudron	0	6.70	4	NON	1 Non classé conformité 2012	4 HS Conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Complexe sportif Beteille	81	Rabastens	Commune	Béton brut	0	5.28	5	NON	5 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase Ingres	82	Montauban	Département	Béton brut	0	6.50	7	NON	7 HS Conformité 2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe sportif - Salle polyvalente n° 1	82	Saint- Etienne-de- Tulmont	Commune	Béton brut	60	5.51	6	NON	4 National	2 HS Conformité 2008	OUI	Hors Sécurité

SOL/ENSEMBLES POTEAUX FILETS CONFORMITÉ 2012 Sol Nb de Nb Dist Type Ville Ht conforme Nb de Poteaux par classement Nom Dept. Propriétaire terrains Classement places terrain de sol tracés norme EN Béton 5 Non classé 0 5 NON OUI Hors Sécurité Gymnase 12 La Loubière Commune 7.68 conformité 2012 brut Pont-de-Béton 6 Non classé 7 OUI Gymnase 12 Commune 245 6.00 NON 1 National Hors Sécurité Salars conformité 2012 brut 2 Non classé Laudun-Béton Gymnase P de Coubertin 30 0 6.24 4 NON **OUI** Hors Sécurité Commune 2 National l'Ardoise conformité 2012 brut Béton 5 Non classé Gymnase P Denis 31 0 5.31 5 NON OUI Hors Sécurité Aussonne Commune conformité 2012 brut Salle omnisport René Piquemal -6 Non classé Béton Commune 31 Colomiers 0 7.67 6 NON **OUI** Hors Sécurité gymnase V. Hugo (salle 3) brut conformité 2012 6 Non classé Béton Salle de la Beouzo 31 0 7.74 2 NON **OUI** Hors Sécurité Fonsorbes Commune conformité 2012 brut Espace jacqueline auriol - salle 1 Non classé Béton 0 5.48 6 National **OUI** Hors Sécurité 31 Muret Commune 7 NON conformité 2012 mirage 3 brut Salle de la Muscadelle - Grande 4 Non classé Béton 31 Pinsaguel 120 10.00 4 NON **OUI** Hors Sécurité Commune conformité 2012 salle brut Complexe sportif - gymnase 4 Non classé Béton 31 230 8.81 4 NON **OUI** Hors Sécurité Rieumes Commune municipal grande salle conformité 2012 brut Etablissement Club de l'Hers - terrain de Saint-Orens-Béton 4 Non classé 31 0 8.96 4 NON **OUI** Hors Sécurité privé de-Gameville badminton conformité 2012 brut commercial 4 Non classé Béton C.E.A.T - Salle n°1 - multisports 31 Toulouse Etat 0 7.01 4 NON OUI Hors Sécurité conformité 2012 brut Maison de Quartier des Arènes 4 Non classé Béton 167 7.00 NON **OUI** Hors Sécurité 31 Toulouse Commune 4 Romaines - Salle polyvalente conformité 2012 brut Argelès-sur-Béton 7 Non classé Salle polyvalente - gymnase 66 500 7.30 7 NON **OUI** Hors Sécurité Commune Mer conformité 2012 brut 3 Non classé Espace Sportif Colette Besson Font-Romeu-66 0 6.05 3 NON **OUI** Hors Sécurité Commune Autre Court de Tennis Odeillo-Via conformité 2012 Halle des Sports - Salle Pézilla-la-2 Non classé Béton OUI Commune 0 5.20 7 NON 5 Régional Hors Sécurité 66 Rivière conformité 2012 **Multisports** brut

5.		I	DISTANC	CES D	E SÉ	CUR	RITÉ /	ENSE	MBLES PO	TEAUX FII	LETS	
Nom	Dept	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht	Nb de terrains tracés	Sol conforme norme EN	Nb de Poteaux	par classement	Dist terrain	Classement
Complexe sportif - gymnase	12	Cransac	Commune	Sol souple	0	3.29	7	OUI	7 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Gymnase du Collège Jean Moulin	12	Rodez	Département	Sol souple	0	5.38	4	OUI	4 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Lycee Jean-Baptiste Dumas - Gymnase	30	Alès	Région	Sol souple	0	6.02	9	OUI	2 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Gymnase bigot - plateau sportif gymnase bigot	30	Nîmes	Département	Sol souple	0	6.07	9	OUI	3 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Gymnase jean rostand	30	Nîmes	Commune	Sol souple	0	6.02	6	OUI	4 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Lycee frederic mistral - gymnase 1	30	Nîmes	Région	Sol souple	0	4.43	4	OUI	4 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Gymnase de pautex	30	Uzès	Commune	Sol souple	0	5.32	5	OUI	1 Non classé conformité 2012	2 Hors sécurité conformité 2008	HS	Hors Sécurité
Complexe municipal - gymnase	31	Bagnères- de-Luchon	Commune	Sol souple	250	5.34	6	OUI	6 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Complexe jules vales -	31	Portet-sur- Garonne	EPCI	Sol souple	300	2.60	3	OUI	3 Hors sécurité conformité 2008	2 Hors sécurité conformité 2008	HS	Hors Sécurité
Gymnase collège Jacques Prévert	31	Saint- Orens-de- Gameville	Commune	Sol souple	280	5.65	5	OUI	4 Hors sécurité conformité 2008	6 Hors sécurité conformité 2008	HS	Hors Sécurité
Grand gymnase	31	Toulouse	Région	Sol souple	0	5.13	0	OUI	6 Hors sécurité conformité 2008	3 National	HS	Hors Sécurité
Gymnase Soncourt	31	Toulouse	Commune	Parquet	348	5.32	5	OUI	2 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
La Halle couverte de Bagatelle	31	Toulouse	Commune	Sol souple	0	2.94	3	OUI	3 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Halle des sports	34	Bessan	Département	Sol souple	0	5.76	9	OUI	9 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Gymnase de la Devèze	34	Béziers	Commune	Sol souple	0	5.72	4	OUI	1 Non classé conformité 2012	4 Hors sécurité conformité 2008 + 1 Régional	HS	Hors Sécurité
Gymnase les Garrigues	34	Montpellier	Département	Sol souple	400	5.50	7	OUI	6 Hors sécurité conformité 2008	1 Hors sécurité conformité 2008	HS	Hors Sécurité

Plateau EPS	34	Saint-Gély- du-Fesc	Département	Sol souple	0	5.72	7	OUI	7 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
5.		Ι	DISTAN	CES D	E SÉ	CUR	RITÉ /	ENSE	MBLES PO	TEAUX FII	LETS	
Nom	Dept	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht	Nb de terrains tracés	Sol conforme norme EN		par classement	Dist terrain	Classement
Salle omnisports complexe sportif des champs noirs	34	Saint- Mathieu- de-Tréviers	Département	Sol souple	0	5.82	7	OUI	6 Hors sécurité conformité 2008	1 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité
Collège côte radieuse - salle multisports 1	66	Canet-en- Roussillon	Commune	Sol souple	0	6.90	4	OUI	2 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité
Complexe Aubertot - gymnase	81	Castres	Commune	Résine	0	6.97	5	OUI	5 Hors sécurité conformité 2008		HS	Hors Sécurité

6.		SOL												
Nom	Dept.	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht			Nb de Pot classe		Dist terrain	Classement		
Gymnase de la gare - Jacques Ferjoux -	31	Saint-Gaudens	Commune	Béton brut	460	6.30	7	NON	3 National	4 National	OUI	Hors Sécurité		
Complexe sportif René VALMY - Grande salle	31	Toulouse	Commune	Béton brut	0	7.07	5	NON	5 National		OUI	Hors Sécurité		
Complexe JB Gay	31	Tournefeuille	Commune	Béton brut	0	7.00	6	NON	6 National		OUI	Hors Sécurité		
Gymnase	65	Argelès-Gazost	Commune	Béton brut	0	3.00	7	NON	3 Régional	4 Régional	OUI	Hors Sécurité		

DISTANCES DE SÉCURITÉ AVEC ENSEMBLES POTEAUX FILETS CONFORME 2012 Sol Nb de Nb Type Dist Ville **Propriétaire** conforme Nb de Poteaux par classement Nom Dept Ht terrains Classement terrain de sol places tracés norme EN Sol 5 Non classé Gymnase de Coubertin 0 6.08 5 OUI HS Hors Sécurité 11 Castelnaudary Commune conformité 2012 souple Gymnase Jean Moulin - Gymnase 3 Non classé Département 12 Millau Parquet 0 5.40 4 OUI 1 National HS Hors Sécurité du Bas conformité 2012 Terrain de Sport du College le 9 Non classé Etablissement Sol 30 0 6.10 9 OUI HS Hors Sécurité Calvisson Vignet Public souple conformité 2012 Sol 5 Non classé 2 Non classé Gymnase De Generac 30 Générac 0 7.15 7 OUI HS Hors Sécurité Commune souple conformité 2012 conformité 2012 Complexe Sportif Roger Audoyer -Sol 7 Non classé 0 30 Nîmes Commune 6.00 7 OUI HS Hors Sécurité Salle Omnisports souple conformité 2012 Saint-Geniès-Sol 9 Non classé Département College Frederic Desmons 30 0 6.28 9 OUI HS Hors Sécurité de-Malgoirès souple conformité 2012 5 Non classé Sol 30 0 7 Hors Sécurité Gymnase De Tavel Tavel Commune 6.85 OUI HS conformité 2012 souple Villeneuve-lès-Sol 6 Non classé 3 Non classé **EPCI** Gymnase Jean Alesi 30 100 6.25 9 OUI HS Hors Sécurité souple conformité 2012 conformité 2012 Avignon Sol 4 Non classé - LA HALLE 31 Auterive 100 4.51 4 OUI HS Hors Sécurité Commune souple conformité 2012 Sol 9 Non classé 0 9 OUI Hors Sécurité Gymnase Bertrand Andrieu 31 Colomiers Commune 7.45 HS conformité 2012 souple 4 Non classé Espace André Gentillet -31 Fonbeauzard Commune Résine 0 10.00 4 OUI HS Hors Sécurité conformité 2012 Sol 8 Non classé Grand Gymnase 31 Toulouse 0 3.68 9 OUI Hors Sécurité Etat HS souple conformité 2012 Ecole de la Poudrière - Gymnase Sol 5 Non classé 0 Hors Sécurité 32 Mirande **EPCI** 5.22 5 OUI HS des scolaires souple conformité 2012 Salle Multisports Rdc Gymnase Sol 6 Non classé Département 34 0 Hors Sécurité Florensac 6.10 6 OUI HS Départemental souple conformité 2012 Sol 7 Non classé Gymnase Complexe Sportif 34 Ganges Département 0 6.43 7 OUI HS Hors Sécurité souple conformité 2012 Salle Des Sports Jean Moulin Sol 5 Non classé 300 7 OUI 34 6.38 HS Hors Sécurité Juvignac Commune Complexe Sportif Des Garrigues conformité 2012 souple

Halle Des Sports Intercommunale	34	Lunel	EPCI	Sol souple	0	5.70	6	OUI	1 National	5 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité
7.	D	ISTANCES	DE SÉC	URITI	É AVI	EC EI	NSEM	BLES P	OTEAUX FI	LETS CONF	ORM	E 2012
Nom	Dept	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht	Nb de terrains tracés	Sol conforme norme EN	Nb de Poteaux	par classement	Dist terrain	Classement
Salle Des Sports	34	Magalas	Commune	Sol souple	102	5.70	4	OUI	4 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Plateau Sportif Du Collège M. Curie	34	Pignan	Département	Sol souple	0	6.50	7	OUI	7 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Salle Maurice Bousquet	34	Saint-Gély-du- Fesc	Commune	Sol souple	150	6.02	7	OUI	2 National	2 Régional + 3 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité
Salle Rompude	34	Saint-Gély-du- Fesc	Commune	Sol souple	156	7.32	3	OUI	3 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Gymnase Buchel Centre Sportif Paul Distefano	34	Sète	Commune	Sol souple	0	6.95	2	OUI	4 Non classé conformité 2012	2 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité
COSEC - Gymnase	46	Figeac	Commune	Sol souple	100	6.80	5	OUI	5 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Parc des Sport et de Loisirs - Salle de "Petits Jeux"	46	Pradines	EPCI	Sol souple	126	7.00	7	OUI	7 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Gymnase - Gymnase	46	Souillac	EPCI	Sol souple	130	5.82	9	OUI	2 Non classé conformité 2012	7 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité
Gymnase 2-Eric Tabarly - Salle Multisports	66	Canet-en- Roussillon	Commune	Sol souple	0	6.35	7	OUI	7 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Creps Montpellier -Site Font Romeu Plateau Eps	66	Font-Romeu- Odeillo-Via	Etat	Sol souple	450	7.24	7	OUI	7 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Lycee Jean Lurcat - Gymnase	66	Perpignan	Région	Sol souple	0	4.95	7	OUI	4 Régional	3 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité
Halle des Sports - Salle Multisports	66	Saint-Nazaire	Commune	Sol souple	150	7.62	5	OUI	5 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Salle Multisports	66	Thuir	Commune	Parquet	1004	6.69	9	OUI	9 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Complexe Sportif Municipal - Salle Multisports	66	Torreilles	Commune	Sol souple	400	5.63	7	OUI	1 Non classé conformité 2012	6 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité
Espace Abelanet- Salle Multisports	66	Toulouges	Commune	Sol souple	0	6.11	6	OUI	6 Non classé conformité 2012		HS	Hors Sécurité
Stade Georges Pompidou (Anciennement : La Fobio) - Salle multisports	82	Montauban	Commune	Parquet	512	9.00	9	OUI	2 National	1 Non classé conformité 2012	HS	Hors Sécurité

8.					DIS	STAN	ICES 1	DE SÉC	URITÉ			
Nom	Dept.	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht	Nb de terrains tracés	Sol conforme norme EN	Nb de Pote classer	•	Dist terrain	Classement
Halle des Sports Francis Vals (Collège J.Ferry) - Gymnase Vals	11	Narbonne	Département	Sol souple	0	5.70	7	OUI	7 Régional		HS	Hors Sécurité
Complexe Sportif du Collège Gaston Bonheur - Gymnase Cosec	11	Trèbes	Commune	Sol souple	150	5.42	7	OUI	7 Régional		HS	Hors Sécurité
Espace Sportif le Castellas - Halle des Sports du Castellas Salle Annexe	30	Marguerittes	Commune	Sol souple	0	9.59	4	OUI	4 Régional		HS	Hors Sécurité
Collège GRAND SELVE - Gymnase	31	Grenade	Commune	Résine	150	7.00	5	OUI	5 National		HS	Hors Sécurité
Stade municipal - Salle polyvalente surface 1 rez de chaussée	31	Léguevin	Commune	Résine	120	7.00	7	OUI	7 Régional		HS	Hors Sécurité
Gymnase collège René Cassin	31	Saint-Orens- de-Gameville	EPCI	Résine	300	6.38	5	OUI	5 National		HS	Hors Sécurité
Grande Salle	31	Toulouse	Commune	Sol souple	175	3.00	5	OUI	7 Régional		HS	Hors Sécurité
Gymnase Patrice Canayer	34	Gigean	Commune	Sol souple	100	5.16	7	OUI	4 Régional	3 Régional	HS	Hors Sécurité
Complexe sportif de Soulhol - Salle multisports	46	Saint-Céré	EPCI	Parquet	0	7.00	4	OUI	5 National		HS	Hors Sécurité
Complexe Sportif Le Ranquet - Grande Salle -	48	Marvejols	Commune	Sol souple	0	5.30	8	OUI	8 National		HS	Hors Sécurité
Stade des Clauzades - ancienne halle aux sports	81	Lavaur	Commune	Résine	0	4.34	7	OUI	3 Régional	4 Régional	HS	Hors Sécurité
Salle omnisports du rabastinois - salle multisports	81	Rabastens	EPCI	Parquet	250	8.71	7	OUI	7 Régional		HS	Hors Sécurité

9.	ENSEMBLES POTEAUX FILETS											
Nom	Dept	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht	Nb de terrain tracé	Sol conforme norme EN	Nb de Poteaux par classement		Dist terrain	Classement
Salle Omnisport de ferrière	09	Ferrières-sur- Ariège	EPCI	Sol souple	200	6.80	4	OUI	4 HS Conformité2008	2 Non classé conformité 2012	OUI	Hors Sécurité
Collège Pierre Bayle - Gymnase	09	Pamiers	Commune	Sol souple	0	5.00	5	OUI	5 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe stade de l'Arial Gymnase Camel	09	Saint-Girons	Commune	Sol souple	0	7.07	5	OUI	4 HS Conformité2008	1 Non classé conformité 2012	OUI	Hors Sécurité
Salle polyvalente	12	Olemps	Commune	Résine	0	5.11	5	OUI	1 National	4 Hors sécurité conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Centre Culturel et Sportif de l'Amphithéâtre - Salle d'Entrainement	12	Rodez	Commune	Résine	0	5.23	4	OUI	4 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase Jean Mace - Gymnase Jean Mace	30	Alès	EPCI	Sol souple	0	6.10	7	OUI	2 HS Conformité2008	1 National	OUI	Hors Sécurité
Gymnase Leo Lagrange - Salle Multisports Leo Lagrange	30	Remoulins	Commune	Sol souple	0	5.60	7	OUI	7 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase Municipal André Rancel	30	Uzès	Commune	Sol souple	0	6.27	5	OUI	1 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
COMPLEXE SPORTIF / Lycée Agricole - Gymnase	31	Auzeville- Tolosane	Etat	Sol souple	0	6.00	4	OUI	4 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe sportif - Gymnase	31	Ayguesvives	Commune	Résine	0	6.33	5	OUI	5 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe Pierre de Coubertin - Espace sportif des Ambrits	31	Cornebarrieu	Commune	Résine	0	5.20	4	OUI	4 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase de Genibiat	31	Fontenilles	EPCI	Sol souple	0	7.12	7	OUI	1 HS Conformité2008	6 Non classé conformité 2012	OUI	Hors Sécurité
Espace Jacqueline Auriol - Salle polyvalente Alysée	31	Muret	Commune	Sol souple	0	2.87	7	OUI	6 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité

9.	ENSEMBLES POTEAUX FILETS											
Nom	Dept	Ville	Propriétaire	Type de sol	Nb places	Ht	Nb de terrain tracé	Sol conforme norme EN	Nb de Poteaux par classement		Dist terrain	Classement
Complexe Marcel Pagnol - Salle 1	31	Plaisance-du- Touch	Commune	Résine	0	6.57	4	OUI	4 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Gymnase Belbeze	31	Saint-Jean	Commune	Sol souple	320	6.39	5	OUI	5 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe sportif Léo Lagrange - Salle omnisport	31	Toulouse	Commune	Sol souple	0	2.54	2	OUI	2 HS Conformité2008	2 Non classé conformité 2012	OUI	Hors Sécurité
Gymnase Georges Ohnet	31	Toulouse	Commune	Sol souple	0	6.00	4	OUI	4 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Site Alban Minville - Salle multisports	31	Toulouse	Commune	Sol souple	0	7.25	7	OUI	7 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
TOAC CE AIRBUS France - Salle Dewoitine	31	Toulouse	Privé non commercial	Parquet	300	6.37	6	OUI	4 HS Conformité2008	2 Non classé conformité 2012	OUI	Hors Sécurité
Gymnase municipal	31	Villefranche- de-Lauragais	Commune	Sol souple	0	6.95	5	OUI	3 Non classé Conformité2012	2 Hors sécurité conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Halle Du Palais Des Sports	34	La Grande- Motte	Commune	Parquet	200	7.80	7	OUI	2 HS Conformité2008	5 Non classé conformité 2012	OUI	Hors Sécurité
Gymnase Mireille Bessière	34	Montpellier	Commune	Sol souple	240	9.98	5	OUI	5 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Salle Guy Pistre Gymnase Du Collège Marcel Pagnol	34	Sérignan	Commune	Sol souple	0	5.65	7	OUI	1 Non classé Conformité2012	6 Hors sécurité conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Halle des Sports - Salle Omnisports	46	Le Montat	EPCI	Sol souple	0	7.20	4	OUI	4 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Salle Multisports Staps	65	Tarbes	Etat	Parquet	0	5.71	5	OUI	4 Non classé Conformité2012	1 Hors sécurité conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Salle Multisports	66	Estavar	Commune	Sol souple	0	5.84	4	OUI	2 Régional	2 Hors sécurité conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Salle Multisports-Halle Torcatis	66	Saint-Estève	Commune	Sol souple	200	5.12	5	OUI	1 Régional	6 Hors sécurité conformité 2008	OUI	Hors Sécurité
Nouveau Complexe Sportif Jo Maso - Salle Multisports	66	Saint-Laurent- de-la- Salanque	EPCI	Sol souple	500	5.48	7	OUI	7 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Complexe du Travet - Gymnase	81	Castres	Commune	Sol souple	200	6.99	5	OUI	5 HS Conformité2008		OUI	Hors Sécurité
Stade Georges Pompidou (Anciennement : La Fobio) - Gymnase	82	Montauban	Commune	Sol souple	0	6.50	7	OUI	2 National	1 Hors sécurité conformité 2008	OUI	Hors Sécurité